



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

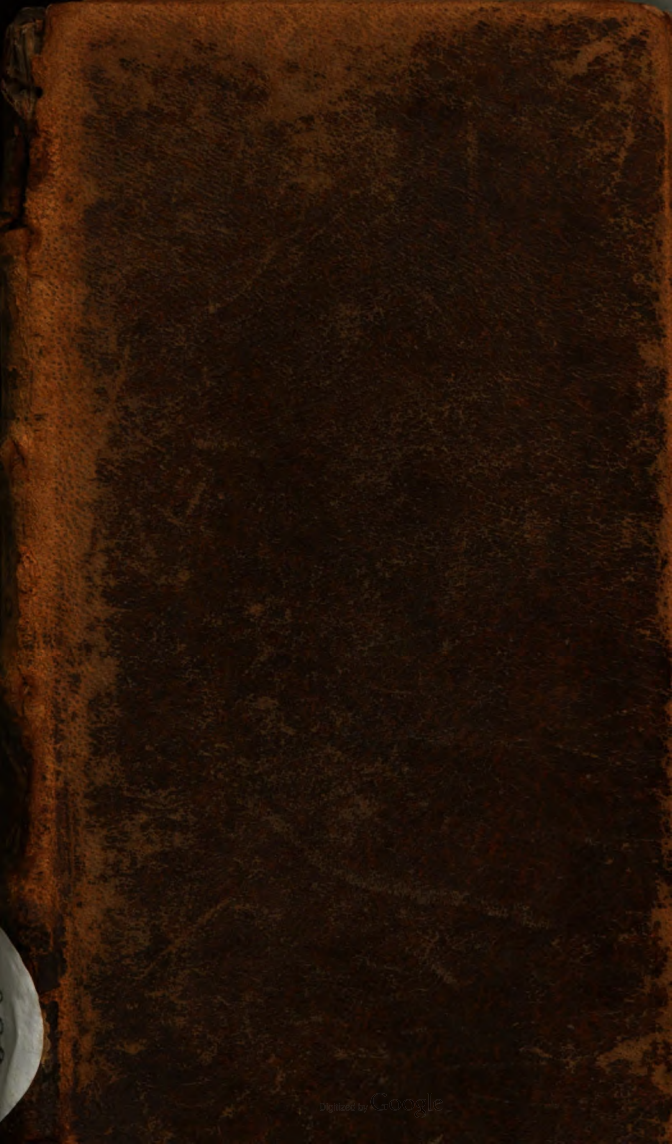
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





1111 1111 1111

1111 1111 1111

1111 1111 1111

1111 1111 1111

1111 1111 1111

1111 1111 1111

1111 1111 1111

1111 1111 1111

1111 1111 1111

1111 1111 1111

1111 1111 1111

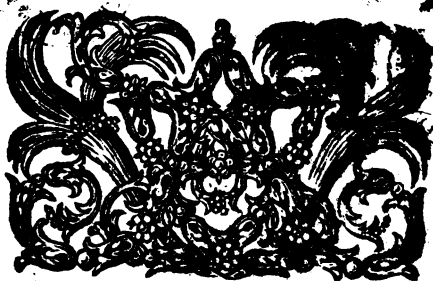
1111 1111 1111

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

NOVEMBRE 1680.



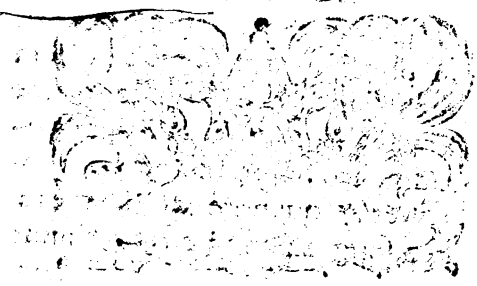
À LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
Rue Merciere.

M. D C. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

THE HISTORY
OF THE
CATHOLIC
MISSIONS
IN THE
EAST
AND
WEST
BY
J. A. A. A.
OF THE
SACRED
CONGREGATION
OF THE
MISSIONS



THE HISTORY
OF THE
CATHOLIC
MISSIONS
IN THE
EAST
AND
WEST
BY
J. A. A. A.
OF THE
SACRED
CONGREGATION
OF THE
MISSIONS

THE HISTORY
OF THE
CATHOLIC
MISSIONS
IN THE
EAST
AND
WEST
BY
J. A. A. A.
OF THE
SACRED
CONGREGATION
OF THE
MISSIONS



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



E croyois, *Cher Lecteur*, vous en voyer au jourd'huy le 3. & 4. tome de l'Histoire de Venise de Navi traduite par Mr. l'Abbé Tallement, mais ce sera sans faute dans huit jours que vous l'aurez : Voila la Saint Martin passée, à present je vous en voyeray quantité de Nouveautés, songez donc à envoyer prendre les beaux & grands Almanachs de Paris, c'est au plus tard dans quinze jours qu'on les distribuera, & il y en aura de toutes les sortes. Comme vous sçavez que je suis bien assorty de toutes les Nouveautés, tant de Paris que

à ij

Le Libraire au Lecteur.

d'ailleurs, vous ne douterez point que je n'aye les plus beaux & de toutes les sortes de véritable Paris: Ils se vendront dans la mesme boutique où se distribuent les Mercurés. L'on continuera à distribuer le Journal des Sçavans pour six sols le cahier, mais l'on n'en vèdra point qu'à ceux qui les prendront toute l'année, & qui payeront par avance; c'est pourquoy les Libraires de Province, doivent se faire payer de mesme, car autrement je n'en enverray aucun. Les Mercurés se vendront toujours, sçavoir ceux de 1677. pour douze sols le Tome; ceux de 1678. 1679. & 1680. pour vingt sols chaque Tome, & les Extraordinaires 30. sols aussi chaque Tome, tant entiers qu'en volumes separés, c'est sans marchander, car l'on n'en rabattra rien du tout.

Les

Le Libraire au Lecteur.

Les cy-bas se vendront aussi séparés du Mercure, sçavoir

Le Mariage de la Reyne d'Espagne in 12. pour 20. sols.

Le Mariage de Monseigneur le Dauphin in 12. pour 20. sols.

Le Marlage de Monsieur le Prince de Conty pour 15. sols.

Le voyage du Roy fait en Flandre en 1680. pour 20. sols.

La Devineresse par l'Auteur du Mercure pour 35. sols avec les figures, & 25. sans figures.

Les Conversations de Mademoiselle de Scudery. se distribuent toujours avec le même succès, pour six livres impression de Paris, & 50. sols impression de Lyon. Vous sçavez faire la difference de mes impressions aux autres, puisque j'ay soin que mes Livres soient bien corrects & bien imprimés sur de tres-beau papier, &

Le Libraire au Lecteur.

si vous voyez que le prix en est bien modique. Je vous prepare ainsi que je vous ay promis cy-devant, quantité de nouveautez que je vous enverray le plûtoſt que je pourray.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois d'Octobre.

Antonij Dadini Altaſſerræ Notæ & Obſervationes in Anaſtaſium, de Vitis Romanorum Pontificum, in quarto 50. ſols.

Le Chemin de Perfection de ſainte Thereſe, traduit par M. l'Abbé Chanut, in octavo trois livres.

Le Voyage d'Italie, nouveau & curieux, avec deux Liſtes des Scavans & Curieux de toute l'Italie. Je ne vous en parleray pas davantage, il ſuffit de vous dire qu'il a eſté mis au jour par les ſoins

Le Libraire au Lecteur.

soins du sçavant Monsieur Spon,
Docteur en Medecine au Colle-
ge de Lyon, sa Reputacion vous
est assez cognuë, in douze 20.
sols.

Observations sur les Fievres
Febrifuges, par le même Mon-
sieur Spon, in douze.



TABLE

TABLE DES MATIERES

contenues dans ce Volume.

A vant propos,	1
Maison de Hautefort,	3
Le Soleil & le Hibou. Fable,	8
Adresse & intrepidité de M. le Duc du Maine,	18
Lettre en Prose & en Vers, touchant une Chasse aussi singuliere que galan- te, faite à Auxerre le jour de la S. Hu- bert,	21
Vers de M. de Lignieres à Madame la Duchesse de Bellegarde,	37
Reponse de Madame la Duchesse de Bel- legarde,	44
Ce qui s'est passé par les Academistes de l'Academie de Bernardi, touchant le Fort qu'ils attaquent tous les ans,	51
Lettre d'une Dame qui écrit les Avan- tures de son Amie,	61
Eaux minerales decouvertes aupres d'Arles,	88
Merveilleux effets des Eaux de Nery,	92
Les Zephirs, Galanterie par M. de Fon- tanelle,	96
	Apost

T A B L E.

<i>Mort du Cardinal Caraffe,</i>	109
<i>Mort du Cardinal Mario Albritio,</i>	112
<i>Mort du Prince Montecuculi,</i>	ibid.
<i>Mort de M. de Lezeau, Doyen des Con-</i> <i>seillers d'Etat.</i>	113
<i>M. Adorant est nommé à l'Intendance</i> <i>de Provence,</i>	114
<i>Benefices donnez par le Roy le Mois</i> <i>dernier,</i>	ibid.
<i>Tout ce qui s'est passé à la découverte</i> <i>d'une Pierre extraordinaire, nommée</i> <i>Escarboucle,</i>	121
<i>Mariage de Mademoiselle Boisgeoffroy,</i>	130
<i>Opera de Proserpine,</i>	133
<i>Reception faite à Lyon à M. le Duc de</i> <i>Sallahermosa,</i>	136
<i>Entrée de M. l'Ambassadeur de Dan-</i> <i>nemarck,</i>	139
<i>Mort de M. le Clerc de Lessville,</i>	153
<i>Mort de M. le President de Blancmes-</i> <i>nil,</i>	154
<i>Mort de M. de la Court, President en la</i> <i>Chambre des Comtes,</i>	136
<i>Mort de M. de Montbolon, Maistre des</i> <i>Comptes,</i>	ibid.
<i>M. Peispien est reçu Avocat & Pro-</i> <i>curateur du Roy des Tresoriers de</i> <i>Fran</i>	

T A B L E.

France,	157
Gouvernement de Hambourg donné à M. le Marquis de la Brosche, <i>ibid.</i>	
Mariage de M. de Berthaut,	159
Réjouissances faites à Hanover, à l'oc- casion du Serment de fidélité que les Etats du Pais ont presté au Duc de ce nom,	162
Lettre d'un Gentilhomme Allemand, contenant la Reception du Prince d'Orange à la Cour de Hanover,	170
Histoire de Baviere,	179
Retour de M. le Duc de Mortemar,	182
Mariage de M. de Chamillart, & de Mademoiselle de Rebours,	183
Tremblement de Terre arrivé en Espa- gne,	184
Benefices nouvellement donnez par le Roy,	192
Audience de congé donnée au P. Ber- nard du Port-Maurice, General des Capucins,	200
Gentilhommes du Drapeau Colonel, nou- vellement créez par le Roy.	203
Present de Monseigneur le Dauphin à M. le Marquis de Rochefort,	208
Guerison de Monseigneur le Dauphin. & de Madame la Dauphine,	209
	Ma

T A B L E.

<i>Madrigal sur ce sujet,</i>	213
<i>Vers sur la guerison de M. le Prince,</i>	
<i>ibid.</i>	214
<i>Ouverture du Parlement,</i>	217
<i>Explication de la premiere Enigme en</i>	
<i>Vers, du dernier Mois,</i>	224
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le Mot,</i>	
225	225
<i>Explication de la seconde Enigme en</i>	
<i>Vers,</i>	226
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le</i>	
<i>Mot,</i>	ibid.
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les deux</i>	
<i>Enigmes,</i>	227
<i>Enigme,</i>	232
<i>Autre Enigme,</i>	233
<i>Explication de l'Enigme en Figure,</i>	234
<i>Modes nouvelles,</i>	235
<i>Mort de M. Carriays,</i>	236
<i>Conclusion,</i>	237

Fin de la Table.

Avis

Avis pour placer les Figures.

LA Chanfon qui commence par , *Nos Bergers , nos Troupeaux , ces lieux* , doit regarder la page 35.

La Médaille , doit regarder la page 153.

La Chanfon qui commence par *Chacun dit dans le Village* , doit regarder la page 162.

La Figure où est écrit , *Hermita de San Antonio , &c.* doit regarder la page 186.

L'Enigme en Figure , doit regarder la page 235.



MERCURE GALANT.

NOVEMBRE 1680.



Les crimes ont esté
de tous les Siecles,
mais tous les Sie-
cles ne produisent
pas des Princes qui
s'attachent fortement à les pu-
nir. Il en est d'une nature qui
ne faisant pas un fort grand é-
clat, sont rarement recherchez.
Du moins, s'ils le sont, ils attirent
une peine si legere, que comme

Novembre 1680.

A

2 MERCURE

elle est inconnuë , elle n'apporte aucune utilité au Public , par le peu d'impression qu'elle fait sur les esprits. Telle est celle qu'on a imposée quelquefois à des Particuliers , convaincus d'usure. Leur punition n'étant jamais exemplaire , n'étonnoit point ceux qui se mesloient du même commerce ; mais il n'en est pas aujourd'huy de même. Le Roy qui travaille incessamment pour le bien de ses Sujets , a trop connu l'importance de ce mal , pour n'y faire pas apporter un grand remede. Il a voulu qu'on en ait coupé jusqu'à la racine, en donnant lieu de trembler à tout ce qu'il y a d'Usuriers en France, par le châtiment public de quelques Coupables. Je n'entreray point dans le détail de l'Arrest qu'on donna contre eux sur la
fin

fin du dernier Mois. Il suffit qu'étant d'un fort grand exemple, il ait dequoy retenir ces peu scrupuleux Avarés, qui abusant de la pressante nécessité des Malheureux, leur vendent si cher le secours qu'ils leur accordent, que s'ils les soulagent dans l'occasion, l'injuste reconnoissance qu'ils en osent exiger cause en peu de temps leur ruine entière. Voilà, Madame, comme le Règne de LOUIS LE GRAND fait tous les jours sentir à ses Peuples de nouveaux effets de sa vigilance. Je laisse beaucoup d'observations que vous ferez aisément sans moy, sur l'admirable conduite de cet auguste Monarque, pour venir à un Article d'éclaircissement que vous m'avez demandé touchant la Maison de Hautefort. Elle est une des plus

A ij

anciennes du Périgord ; & le Marquis de ce nom , dont je vous appris la mort il y a un mois , en estoit le Chef. Il justifioit sa Genealogie par Titres autentiques , & sans aucune intermission ny changement depuis 1025. dans lequel temps il paroist, que la fondation que Guy, Vicomte de Limosin , fit de l'Abbaye de Tourtoyrac voisine de Hautefort, fut faite par l'avis, & du consentement de Guy de Hautefort son Cousin. La Terre de Hautefort possédée depuis plus de six cens ans par ceux de cette Famille, fut erigée en Marquisat sous le Regne du feu Roy. Les Alliances en sont tres-considerables, Il y est entré des Filles des Comtes de Périgord, quand cette Province avoit ses Seigneurs particuliers ; des Filles
des

G A L A N T.

des Vicomtes de Comborn , de Turenne & de Calvignac , dont les Sœurs épouserent en même temps les Vicomtes du Limosin, & de Turenne ; des Filles de Beynac , de Gontaud , de Biron, d'Abzac, de la Douze, de Royere, de Curton, de Chabanes , de Bonneval, d'Escars , du Bellay & d'Estourmel. Il en est sorty quatre Gouverneurs & Grand - Sénéchaux de Périgord & Limosin, un Chambellan, un Gouverneur de Brie & Champagne , & des Chevaliers de tous les Ordres des Rois , selon que ces Ordres ont esté instituez. Elle a quatre Branches principales , qui sont celles de Montignac aujourd'huy l'aînée , de Marquefseau-Bruzac , de S. Chamais , & de l'Estranges-Monreal. Monsieur le Marquis de Hautefort , Grand

A iij

Ecuyer de la Reine, est mort âgé de soixante & onze ans , & n'a laissé qu'un seul Heritier , qui est monsieur le Comte de Montignac son Frere , reçu , comme je vous l'ay déjà écrit , en survivance de cette Charge de Grand Ecuyer , apres avoir dignement servy dans celle de Capitaine-Lieutenant des Gens-darmes de Sa Majesté. Les qualitez qu'il prenoit, estoient Lieutenant General des Armées du Roy, Chevalier Commandeur de ses Ordres , Grand & Premier Ecuyer de la Reine , Comte de Montignac & de Beaufort , Vicomte de Segur , Baron de Thenon, Aix, & la Flote , Seigneur de Juillac, Genis, Savignac, Chaumon, la Borie, Nexou, Bellefille, la Guyllerie, & autres Places.

Je croy qu'il me seroit difficile
de

de répondre d'une manière plus agreable pour vous , aux remerciemens que vous me faites de la galante Fable du Perroquet de Monsieur Brossard de Montaney , dont je vous fis part la dernière fois , qu'en vous envoyant une autre Fable de sa façon. La Morale n'en est pas seulement utile pour les Indiscrets qui veulent trop pénétrer dans les mysteres des Grands, mais elle peut encore s'appliquer à ceux qui tâchent d'entrer dans les affaires des Particuliers , sans qu'ils y ayent aucun interest.



A iiij



LE SOLEIL ET LE HYBOU.

F A B L E.

LE Hybou , cet Oyseau si triste
& si sauvage ,
N'a pas toujours esté ce qu'il est
aujourd'huy.

De tous les Animaux revestus de
plumage ,
Pas-un n'étoit plus à lerte que
luy.

Il avoit tous les jours de nouvelles
affaires ,
Il estoit intrigant , empressé , cu-
rieux.

Les détours les plus fins , les plus
secrets misteres ,
N'échapoient jamais à ses yeux.
Les

GALANT. 9

*Les Dieux en ce temps-là doux,
benins, sociables,*

*Ne tenoient pas toute leur gra-
vité.*

*Souvent ils se rendoient traita-
bles,*

Sans déroger à leur divinité.

*Eas de voir dans les Cieux des
Beutez orgueilleuses,*

*Toujours pleines d'éclat, toujours
majestueuses,*

*Chez qui l'Amour faisoit tout par
compas,*

*De temps en temps ils venoient
icy bas*

*Chercher quelques Beutez mor-
telles*

*Qu'on pust aimer avec moins d'em-
baras,*

Et qui ne fussent pas cruelles.

*S'ils en trouvoient, comme ils n'en
manquoient pas,*

Ils pouffoient assez les affaires.

A V

10 M E R C U R E

*Ces Messieurs, à vray dire, estoient
un peu pressans;*

*Jeunes Nymphes, simples Ber-
geres,*

*Passoient entr'eux pour des mets
si frians,*

*Qu'il ne leur en échapoit guères;
Ils estoient sans façon au reste, &
bonnes gens.*



*Le Dieu qui de son Char éclaire
tout le monde,*

*Vn jour en finissant sa ronde,
Vit par hazard dans un Bois
écarté*

*Certaine Nymphé bocagere
Qui luy parut jeune, noble, sin-
cere,*

*(L'égrillarde Divinité
Les aimoit de ce caractère,
Et préféreroit à la beauté
L'esprit docile & la simplicité.)*

*Il crût que celle-cy seroit assez son
compte;*

11

GALANT. II

*Il triompha dans l'ame, & poussant
ses Chevaux*

*Avec la vigueur la plus prompte,
Il les fit entrer dans les eaux.*

*D'abord il y laissa son brillant
équipage,*

*Pour se revêtir d'un nuage;
Puis sortant à la hâte, il alla se
placer*

*Sur le grand chemin du Village
Où la Belle devoit passer.*

*Dés qu'il la vit paroistre, il sortit
de la nuë,*

*Et l'abordant d'un air charmant,
Il luy jura que l'ayant veüe,*

*Il n'avoit pû diférer un moment
D'offrir à ses appas un cœur tendre
& fidelle;*

*Que tout Dieu qu'il estoit, dans un
employ si grand*

*Que le seul Iupiter tenoit un plus
haut rang,*

*Il vouloit désormais ne brûler que
pour elle; Qu'il*

*Qu'il quittoit volontiers les
Cieux,*

*Puis qu'elle estoit beaucoup plus
belle*

Que toute la Troupe immortelle

*Qu'on voïoit à la Cour des
Dieux.*



*La qualité donne un grand a-
vantage;*

*Pour peu qu'un grand Seigneur soit
habile au mestier,*

Il abrege fort le voyage,

*Il va toujours par le plus court
sentier.*

*Des discours du Soleil la Nymphe
fut émueë.*

*Eh qui pourroit tenir contre un
Dieu plein d'amour?*

Tout alla si bien, qu'on prit jour

Pour une plus ample entrevueë.



Le Hybou qui veilloit toujours

A

GALANT.

13

*A découvrir quelque intrigue se-
crete ,*

*Perché sur un vieux Tronc, entendit
leurs discours ,*

*Et vit le train que prenoit l'amou-
rete.*

*Du secret éventé dans l'ame il s'a-
plaudit ,*

*Et pour voir jusqu'au bout l'a-
moureuse aventure ,*

*Avant le jour il se rendit
Dans une Forest fort obscure.*

*C'estoit le rendez vous pris par
les deux Amans*

*Qui s'y trouverent dans le temps.
Le Soleil fit d'abord éclater sa ten-
dresse*

*Par de nouveaux empressements;
Et ses soupirs & ses sermens
Toucherent jusqu'au vis le cœur de
sa Maistresse ,*

*Dont le tendre embarras & les re-
gards charmans*

Mar

*Marquoient assez les sentimens.
Tous deux enfin estant d'intelli-
gence ,
Dans un Bois à l'écart , sans Fâ-
cheux ny Témoin,
Amour eust suivant l'apparence
Fait aller la chose assez loin ,
Quand par malheur la Belle ayant
levé la teste ,
Vit l'importun & curieux Hybou
Qui les observoit par un trou.
Comme elle connoissoit la Beste,
Et son humeur portée à parler li-
brement ,
Elle ne voulut plus s'arrester un
moment.
Ce fut en vain que son Amant
Tâchant de surmonter ce bizarre
scrupule ,
Par cent belles raisons prétendit
l'arrester.
Ce fut peine perdue, & la Belle in-
credule*

Partit

Partit sans vouloir l'écouter.

*Il la suivit , & tout ce qu'il pût
faire ,*

*Fut d'obtenir un second rendez-
vous*

*Dans un Vallon au bord d'une onde
claire ,*

Loin des Forests & des Hybous.

*Au jour marqué les Amans s'y trou-
verent ;*

Et pour s'ôter tout sujet de souci ,

L'Amante le voulant ainsi ,

*Par tout exactement tous deux ils
visiterent.*

*Qui pourroit du Soleil éviter les
regards ?*

*Dans l'obscur épaisseur d'un Oli-
vier sauvage ,*

*Où l'Oiseau temeraire avoit cher-
ché l'ombrage ,*

Le jour brilla de toutes parts ,

*Et l'Espion honteux fut mis en évi-
dence.*

Tu

Tu paroïs encore à mes yeux,

Luy dit le Soleil furieux;

Jusqu'à t'en prendre à moy tu

pouffes l'insolence,

Et de dessein premedité

Ta sotte curiosité,

Sans craindre ma juste van-
geance,

Ose épier ce que je fais?

Un exemple étonnant suivra cer-
te impudence;

La nuit eut pour toy des at-
traits;

Pour voir mes actions, tu te plûs
dans les ombres;

Va vivre loin de moy, dans les
lieux les plus sombres,

Toy, ny les tiens, ne me verrez
jamais.

Devenu le rebut de toute la
Nature,

On ne te verra plus sans haine
& sans effroy,

Et

GALANT.

17

Et tu seras pour tous d'aussi mé-
chant augure

Que tu fus importun & funeste
pour moy.

*Interdit, accablé par cet Arrest se-
vere,*

*Le Hybou fit entendre une lugubre
voix,*

*Et d'une triste & touchante ma-
niere,*

*Regardant le Soleil pour la der-
niere fois,*

Il vola dans le fonds des Bois,

*Pour ne voir jamais la lu-
miere.*



*Vous qui des Souverains épiez les
secrets,*

Apprenez, petits Indiscrets,

*Que ce sont pour vous des mi-
steres.*

*Insolens Espions, dequoy vous mesteZ
vous ?*

Si

*Si vous ne reprimez vos desirs temeraires ,
Craignez le destin des Hybous.*

Je vous ay entretenuë si souvent de monsieur le Duc du Maine , & les belles qualitez de ce jeune Prince vous sont si connues, par le bruit que la Renommée en fait tous les jours , que l'expression ne vous paroistra point extraordinaire , quand je vous diray ce qu'on entend dire de luy à toute la Cour , qu'à peine est-il sorty du Berceau , qu'il s'est trouvé un des plus honnestes Hommes de France. La grace qu'il a dans tout ce qu'il fait, soutient noblement la vivacité de son esprit. Vous sçavez avec quel éclat il l'a fait paroistre , & qu'il a toujours parlé si juste, que la sagesse de ses réponses don

donnant lieu de ramasser ce qu'il a dit ou écrit jusqu'à l'âge de sept ans, on en a fait un Livre excellent. Aussi la Devise que feu monsieur Douvrier fit pour luy en ce temps-là, ne peut-elle mieux luy convenir. Elle a pour corps un petit Soleil levant qui fait naistre de petites Fleurs, & ces mots pour ame, *Quid non adultus?* L'ardeur qu'il fait voir pour tout ce qui conduit à la gloire, convainc tout le monde qu'il n'attend que les années pour répondre dignement aux glorieux avantages que luy donne sa Naissance. Il suit le Roy à la Chasse, & il y paroist avec une grace que rien ne peut égaler que son adresse. Ces jours passez il se trouva à celle du Cerf qui étoit sur ses fins, & dans le temps où il est dangereux de
l'ap

l'approcher. Il le joignit l'épée à la main , & quelque peril qu'il pust y avoir , il ne craignit point de le fraper. Quelques jours apres il poursuivit un autre Cerf de la même sorte , & sans monsieur le Marquis de Montchevreuil son Gouverneur , il luy alloit donner de l'épée , son intrépidité naturelle l'empêchant de prendre garde au danger. Voilà, Madame, par où commençoient les plus grands Heros que l'Antiquité nous vante, mais ils ne commençoient pas de si bonne heure. Vous ne ferez plus surprise apres cela d'entendre dire que dans nos dernieres Campagnes, le Roy n'a fait aucune Conqueste, qui n'ait obligé ce jeune Prince à estre chagrin de la foiblesse de son âge. Il avoit peine à se consoler de ce qu'elle

qu'elle l'empeschoit de suivre cet invincible Monarque dont il connoissoit toute la grandeur, & pour qui il se sentoit une passion plus forte que ne la pouvoient avoir ceux qui servoient avec le plus de zele & d'exactitude.

Commela Chasse est le divertissement des Particuliers ainsi que des Princes, il s'en est faite une à Auxerre, pour solemniser la Feste de S. Hubert, qui mérite que vous en sçachiez les circonstances. Je ne puis mieux vous les expliquer qu'en vous faisant part de la Lettre même qui m'en a esté écrite. Voicy ce qu'elle contient.



A Auxerre ce 10. Nov. 1680,

L *A Saint Hubert est une Feste
celebrée par tout, mais je
doute*

doute que ce soit un jour aussi solennel ailleurs , qu'il l'est pour les Auxerrois, qui le destinent tous les ans à la rejoüissance publique. Il n'y a personne qui n'y prenne part, & depuis les plus simples Habitans jusqu'aux plus considérables, chacun selon son genie ou son pouvoir , se prepare à faire les choses agreablement long-temps avant que ce jour arrive. Vne Chasse fait le sujet de ce divertissement general. Elle l'emporte d'autant plus sur beaucoup d'autres , que la maniere dont elle se fait la rend toute singuliere. Les Chasseurs n'y portent, pour toutes armes , qu'un gros Baston ou Massuë , & ils sçavent le jetter si à propos , qu'on connoist par la grande quantité de Gibier qu'ils rapportent, qu'il y en a peu qui leur échape. Ces Chasseurs sont toujours en tres grand nombre , &

on en a compté cette année plus de dix-huit cens. Ils se separent en diverses Compagnies qui se font d'elles mêmes, sans qu'il y ait aucune regle pour les ordonner. La liberté qu'on leur laisse de se partager comme il leur plaist, n'empesche pas qu'elles n'ayent toutes beaucoup d'application à se faire distinguer les unes des autres, soit par la galante maniere de s'habiller, soit par les différentes couleurs qu'elles prennent. Ces Compagnies sortant de la Ville trop matin, ne paroissent pas à leur départ avec la beauté qu'elles ont à leur retour. JoigneZ à cela que les Dames qui vont au devant d'elles le soir, magnifiquement vestuës, ne contribuent pas peu à en relever l'éclat. La Bourgeoisie même se met ce jour-là dans une propreté admirable. Ainsi le chemin, du
costé

costé que la Chasse doit rentrer , se trouvant bordé de monde , & sur tout de Personnes du beau Sexe , dans l'espace de plus d'un grand quart de lieuë , les Chasseurs qui doivent passer devant cette charmante Assemblée , n'oublient rien de ce qui leur en peut attirer de favorables regards , & c'est entre eux à qui paroistra le plus. Cependant comme il est presque impossible pendant une longue Chasse , de garder une certaine contrainte que la propreté demande , ils s'arrestent tous à une demy-lieuë de la Ville pour se mettre en ordre , & dissiper un peu leur fatigue. Pendant ce temps , les Compagnies estant assemblées , chacune convient du rang qu'elle doit avoir. Les uns marchent au bruit des Tambours & des Trompetes , & les autres au son des Fifres , des Musètes ,

Musetes, & des Hautbois, de sorte que tous ces Instrumens qui sont là en tres-grand nombre, font entendre de tous costez une mélodie extraordinaire par la confusion de leurs sons. Dans le temps que l'on faisoit alte cette année comme l'on a de coûtume, douze Demoiselles des plus belles, & des plus aimables de la Ville, monterent à cheval en habit de Chasseresse, & ayant joint une Compagnie de douze jeunes Chasseurs, avec un Dard à la main, elles se mirent dans leur mesme rang. Vous jugez bien que quelques considerables que fussent les préparatifs qu'ils avoient faits, ce fut pour leur Troupe un brillant surcroist de magnificence. Voicy de quelle maniere cette Compagnie se distingua parmi plus de trois cens autres toutes fort lestes. Apres qu'on en eut veu passer
Novembre 1680. B

environ deux cens, on apperçent six Trompetes à cheval, vestus d'un Tafetas gris de lin (c'estoit la couleur de la Compagnie) avec six Tambours, six Fifres & six Hautbois, dont le concert succedoit agreablement aux fanfares des Trompetes. Trente pas derriere, estoient nos vingt-quatre aimables Chasseurs de l'un & de l'autre Sexe, marchant deux à deux, montez sur de tres-beaux Chevaux, & tous garnis de Rubans gris de lin. Ils s'estoient rangez à droit & à gauche d'un Char, tiré par quatre petits Chevaux blancs enharnachez de Rubans aussi gris de lin, & arnez d'un nombre presque infiny de nœuds de mesme couleur. Deux Mores vestus de blanc avoient soin de conduire ces Chevaux. Le Char estoit une maniere de Piedestal à cinq façades, sur le

lequel on avoit élevé un Trophée des Dards de ces belles Chasseres-
ses, & des Massuës des Chasseurs,
toutes diferemment peintes. Un
petit Amour couché nonchalam-
ment au pied du Trophée, sembloit
y avoir joint son Carquois, son
Arc, & ses Fleches, pour se don-
ner tout entier au plaisir de garnir
de rubans une Perdrix qu'il avoit
entre les mains. Au bas du Tro-
phée, estoit le Gibier que les
Chasseurs avoient pris. On le voyoit
attaché avec quantité de Rubans.
Des cinq Façades de ce Piede-
stal on n'en decouvroit que trois,
parce qu'un riche Tapis gris de
lin & blanc, tomboit sur les
deux de devant où estoit affix
l'Amour. Cet Amour estoit peint
de la mesme sorte dans une des
Façades à costé, sans Arc ny Car-
quois, & ayant une Perdrix entre

les mains. Ces Vers estoient au dessous.

Je ne pourrois porter que d'inutiles armes.

Mon Arc , mes Fleches , mon Carquois ,

Ne peuvent causer à la fois
En tant de jeunes cœurs de si fortes alarmes ,

Que ces Belles font par leurs charmes.

Dans la Façade suivante , on voyoit ce mesme Amour qui regardoit attentivement deux Colombes , qu'un Chasseur venoit de percer d'un mesme Trait. Ces vers se lisoient au bas.

Ah , pourquoy les cœurs des Humains

Ne sont-ils pas aussi fidelles ?

Mes

Mes blessures sont moins mortelles,
Et des coups bien plus beaux
partiroient de mes mains.

Dans la troisième paroissoit encore ce petit Dieu, & un Chien-courant qui s'élançoit ardemment sur un Lievre, avec ces paroles.

Quand avec une égale ardeur
Je poursuis quelquefois un
cœur,
Amans, ne craignez point une
fin si cruelle.
Je n'ay jamais plus de douleur,
Que quand du cœur le plus
rebelle
Je me suis rendu le vainqueur.

Vingt-quatre Violons fermoient cette marche. On alla dans cet ordre

jusqu'à une Maison où les Dames descendirent. Les jeunes Chasseurs qui avoient esté avertis de leur dessein , y avoient fait preparer tout ce qui estoit necessaire pour les recevoir. Ils leur offrirent le Bal qui leur fut donné dans une Salle , tendue d'une tres-belle Tappissierie. Huit Lustres , & un tres-grand nombre de Bras dorez l'éclairaient. La Dance dura fort long-temps , & ce divertissement fut terminé par une tres-belle Collation que servirent douze jeunes Garçons, en Habits blancs , bordez par tout d'un galon gris de lin. Ce fut une profusion surprenante de Confitures seches & liquides , avec des Liqueurs de toute sorte. Un Bassin entr'autres fut trouvé fort singulier. On y découvroit un Lievre à l'abry d'un Oranger presque tout blanc de ses Fleurs, qui répandoient

doient une douce odeur dans toute la Salle. Le Gazon d'où sembloit sortir le pied, estoit convert d'une mousse de soye sous laquelle on apercevoit un autre Lievre à moitié caché. Tout estoit si bien imité sur le naturel, que quelques Dames furent étonnées d'abord de ce que ces Animaux ne fuyoient pas au bruit qu'on faisoit. Il fut question de les ouvrir, & en les ouvrant, on trouva deux tres-excellens Pastex. On s'attachoit encor à les regarder, lors que le petit Amour qu'on avoit veu dans le Char, parut au bout de la Table. Il estoit vestu d'un Tafetas couleur de chair qu'on auroit crû collé sur son corps, & n'avoit ny Carquois, ny Arc. Apres qu'il eut jetté ses regards sur toutes les Dames, il prit ainsi la parole.

B iiii

32 M E R C U R E

Belles, qui parmy vous me menez triomphant,

Et qui par vostre appuy soutenez mon empire,

Faites que sous mes loix tendrement on soupire,

Quittez vostre fierté, je suis un tendre Enfant

Qui n'aime rien tant qu'à voir rire.



Les traits dont je me fers, je les prens de vos yeux.

On m'en a fait de justes plaintes.

Ces traits sont des plus dangereux;

Et si vous négligez d'en guerir les atteintes,

Ils feront bien des Malheureux.



Un cœur qu'une Beauté s'attire,
Ne

G A L A N T. 33

Ne se donne qu'à la douceur.
 Et souvent , sans pouvoir fléchir
 vostre rigueur ,
 Peu s'en faut qu'à vos pieds un
 pauvre Amant n'expire !
 Quelle gloire avez-vous de l'in-
 juste martire
 Dont je vous voy payer la plus
 fidelle ardeur ?
 Belles , si vous voulez assurer
 mon empire ,
 Il faut laisser attendrir vostre
 cœur.

*Il semble que les Dames ayent
 entré véritablement dans les sen-
 timens de cet Amour. Car depuis
 on n'a entendu parler que de pro-
 positions de Mariage agreablement
 reçues. Enfin la nuit s'avancant,
 il fallut se separer. Ce ne fut pas
 sans que les Chasseurs eussent fait
 d'amples remerciemens aux aim-*

B v

bles Châssereſſes, de l'éclat qu'elles avoient bien voulu donner à leur Compagnie. Voilà, Monsieur, ce qu'avoit à vous apprendre voſtres, &c.

LE MYET.

Les agreables Parties ne ſe peuvent faire ſans le beau Sexe. Ainſi on ne doit pas ſ'étonner ſi l'éloignement des Belles bannit le plaſir des Lieux qu'elles ont quitez. Voyez les plaintes qu'en fait la Chanſon qui ſuit. C'eſt la ſeconde que je vous envoie, notée par Mademoiſelle d'O. La premiere que vous viſtes d'elle il y a deux ou trois mois, vous a déjà fait connoiſtre le rare génie qu'elle a pour la Muſique.

CHAN

35

aux,

aux,
ries.
d'a-



ont,
Bon-

nes.
don-

aux,
des

qui
me

34

blec

nu

Con

qu

pet

Ain

l'él

le

qui

fait

fec

not

pre

il v

CHANSON.

Nos Bergers, nos Tonpeaux,
ces lieux,

Tout seche éloigné de vos yeux,
Nos Plaines ne sont plus fleuries.
L'on n'entend plus parler d'a-
mour ;

Et quand vous serez de retour,
Vous ne verrez ny Fleurs , ny Bon-
tons, ny Prairies.



L'air enflâmé de nos soupirs
A fait négliger aux Zéphirs
Le soin de nos tristes Campagnes.
Venez par des charmes nou-
veaux

Donner le calme à nos Hameaux,
Si vous voulez encor y trouver des
Campagnes.

Ces Vers ont un tour aisé, qui
me

me feroit dire que c'est la Nature mesme qui les a dictez, si monsieur de Linieres ne souûtenoit qu'on en peut faire sans Art. Ce sentiment est contraire à l'opinion établie depuis longtems, qui veut que si l'étude fait les Orateurs, la Nature seule ait droit de faire les Poètes. Je vous fais Juge des raisonnemens dont il l'appuye, en vous envoyant ce qu'il a écrit là-dessus à Madame la Duchesse de Bellegarde. Je ne vous dis point que cette spirituelle Duchesse merite la reputation qu'elle s'est acquise par beaucoup d'Ouvrages, & sur tout par la Version des Sept Pseaumes qu'elle a mis en Vers. Sa Réponse sur cette mesme matiere, vous dira plus à son avantage, que tous les éloges que je pourrois luy donner.

A



A MADAME
LA DUCHESSE
DE BELLEGARDE.

Digne & beau Rejetton du
Sang de Bellegarde ;
Dans un profond respect mon ame
vous regarde ,
Sous vos charmantes Loix on aime
à se ranger ,
Vostre esprit & vos yeux peuvent
tout engager.
Je vous louë en courant , adorable
Duchesse ;
Vos Vers sont comme vous si rem-
plis de noblesse ,
Que ce n'est pas assez de lire à vos
Amis
Ceux que vous avez faits pour un
Prince soumis. Les 7. Pl. de David.
Vous

*vous devez à chacun montrer sans
répugnance*

*Ce Roy qui fond en pleurs , & qui
fait penitence.*

*Duchesse, une autre fois je diray vos
appas ;*

*En attendant, je veux aujourd'huy
mettre à bas ,*

*Touchant le don des Vers, l'opinion
vulgaire.*

*Je sçay, pour mon malheur, que vous
m'estes contraire ;*

*Ne me haïssez point, si je vous con-
tredits ,*

*Et daignez excuser mes sentimens
hardis.*

*Je n'attribûray point à de vaines
Planetes*

*Les rares qualitez qui forment les
Poëtes ;*

*Pour Planetes ils ont l'Intelligence,
& l'Art ;*

*Les Vers sont des présens dont l'é-
tude fait part ;* *Nous*

Nous ne les obtenons qu'avec beau-
coup de peine ;

La Nature sans Art n'excite point
la veine,

Puis que mesme il en faut pour faire
des Chansons ;

La doctrine des Vers a d'austeres
leçons ,

La mesure, les piez, la cadence, &
la rime,

Mais leur bonté dépend du soin &
de la lime.

Combien dans le travail d'Ecri-
vains renommez ,

Pour faire de beaux Vers ont leurs
jours consumez !

Je ne puis donc souffrir qu'on donne
à la naissance

Ce qu'on doit au travail , qu'anime
la Science.

Horace nous prescrit en quantité
d'endroits ,

De ronger jusqu'au vif nos ongles,
& nos doigts. Met

40 MERCURE

*Mettroit-on sur des Vers rature sur
rature,*

*S'ils estoient, comme on croit, un don
de la Nature ?*

*Pour composer en Vers un Ouvrage
achevé,*

*On a besoin d'avoir un esprit cul-
tivé.*

*C'est l'application, une longue ha-
bitude,*

*La science du monde, & la profonde
étude,*

*Qui donnent à nos Vers la grace
& le beau tour,*

*Les Livres, les Sçavans, les Dames,
& la Cour,*

*Rendent Poëte, & non les vertus
inconnues*

*Des feux inanimez qui brillent
dans les nuës.*

*L'Art, pour tourner des Vers, est
plus ingénieux*

*Que toute la Nature, & les Flam-
beaux des Cieux.*

Ho

Horace n'avoit pas une veine fa-
 cile ,
 Il veilloit pour un Vers aussi bien
 que Virgile.
 Ce dernier, dont le nom ne périra
 jamais ,
 Pour en faire dix bons , en rayoit
 cent mauvais.
 Malherbe parmy nous, & le galant
 Voiture ,
 Mettoient pour bien rimer, leur ame
 à la torture.
 Racine, & Despreaux, que je prens
 à témoin,
 Auroient-ils sans travail porté leur
 nom si loin ?
 Sous les regles des Vers les ames
 sont gesnées ,
 Le Tartuffe à Moliere a cousté des
 années ,
 Et l'on ne sçait combien Corneille
 se peina ,
 Quand il mit en lumiere, ou le Cid,
 ou Cinna. Ces

41 MERCURE

*Ces exemples font voir que l'Art
& la lecture*

*Inspirent le Poëte, & non pas la
Nature.*

*Je la conte pour rien, pour un nom
specieux,*

*Pour un Guide mal seur, sans raison,
& sans yeux.*

*Voit-on faire des Vers aux Hommes
de Village?*

*Nostre Nature au plus n'est qu'un
Arbre sauvage,*

*Qui ne porte jamais qu'un misera-
ble fruit,*

*Et non pas comme ceux qu'un Espe-
lier produit.*

*Que sçauroit-il partir de la Nature
inculte?*

*C'est une terre brute, où tout croist
en tumulte.*

*Aux ames comme aux fruits, la cul-
ture fait tout,*

*Et de quoy l'Ignorant peut-il venir
à bout, Hors*

*Hors d'une Piece informe, & de sens
dépourvüe ,*

*Ou d'un méchant Couplet , qu'on
chante dans la Ruë ?*

*L'Art de faire des Vers ne vient
point du hazard ,*

*Celuy de les polir est encor un autre
Art.*

*Au mépris du genie , & d'un Vers
tres-facile ,*

*Quand le docte Malherbe écrit
que Theophile*

*Se mesloit d'un Mestier qu'il n'en-
tendoit pas bien ,*

*Il sappe ta Nature , & ne l'estime
rien.*

*Moliere, dont l'esprit fait honneur
à la France ,*

*Et qui se sert si bien de Plaute &
de Térence ,*

*Monta sur le Parnasse à quarante
passez ;*

*Ses Vers , sans un grand Art , au-
roient esté forcez. En*

*En composant des Vers , c'est une
double gesne ,*

*Que celle de les faire, & d'en cacher
la peine.*

*Je voudrois qu'on revinst de ce
dogme imposteur ,*

*Que l'Homme est né Poète, & non
pas Orateur,*

*Puis que l' Art parle en Vers, & la
Nature en Prose ,*

*Et que le Villageois sans Art plaide
sa Cause.*

~~~~~

REPONSE DE MADAME

LA DUCHESSE

DE BELLEGARDE.

**S***I tu n'es pas le Dieu , qu'on dit  
qui fait rimer,*

*Où prens-tu les attraits dont tu sçais  
t'exprimer ?*

*Ces Vers si pleins d'esprit, ces char-  
mantes manieres,                      Qui*

*Qui font que tous les temps n'ont  
fourny qu'un Linieres ;*

*S'ils ne sont des Enfans de l'Etude  
& de l'Art,*

*Oseroit on penser que ce fust du  
Hazard ?*

*Celuy-cy fait des coups qui sont  
inimitables.*

*L'Etude quelquefois nous rend dé-  
sagreables,*

*Et raisonnant ainsi sur ces effets  
divers,*

*Le Hazard pourroit bien avoir part  
à tes Vers.*

*Mais pourroit-on juger que son in-  
certitude*

*Agiroit seurement comme feroit  
l'Etude ?*

*Non, il ne peut régler sa route, ny  
ses pas ;*

*On trouve en le suivant, ce qu'on  
ne cherche pas.*

*Jamais un bon Esprit ne s'y laisse  
conduire, L'on*

*L'on ne connoist que trop qu'il est  
propre à nous nuire,*

Et qu'il faut éviter ses sentiers  
égarez,

Où l'on ne voit courir que les Des-  
esperez.

Il n'a donc point de part à ces rares  
merveilles,

*Dont tu viens enchanter l'esprit  
par les oreilles ;*

*Le Hazard n'a rien fait à tes belles  
Chansons,*

*Qui donnent au Public de si doctes  
Leçons.*

*Mais quoy ! tu ne veux rien devoir  
à la Nature,*

*Tu rejettes ses traits en luy faisant injure ;*

*Il semble en t'écoutant, qu'elle tra-  
vaille en vain,*

*Que tout est imparfait quand il  
part de sa main.*

*Enfin en t'écriant, tu nous dis à sa  
honte, Qu'el*

Qu'elle n'a rien de bon, & que l'Art  
la surmonte.

Tu tiens qu'elle ne peut produire de  
beaux Vers,

Et qu'ils seroient sans l'Art des  
fruits toujours amers.

Je ne te puis celer que j'aimerois  
mieux croire

Que tes Vers sont des fleurs, dont le  
fruit est la gloire.

Décide sur ce point ; je m'en rap-  
porte à toi,

Et de ton sentiment je me fais une  
Loy.

Ces Auteurs, dont tes vers dépei-  
gnent la grimace,

Ont-ils cueilly des fruits, ou des  
fleurs sur Parnasse ?

Il est vray que sans l'Art les fruits  
n'ont rien de bon,

La Nature pour eux ne fait qu'un  
Sauvageon ;

Ce qu'ils peuvent avoir de part à  
ses largesses, C'est

*C'est la fidelité qu'elle garde aux  
especes ;*

*Mais , Linieres , les fleurs naissent  
plus noblement ,*

*La Nature se plaist à leur ajuste-  
ment ,*

*Son ame pour les fruits paroist in-  
diferente ,*

*A produire des fleurs elle est moins  
négligente.*

*Qui pourroit égaler au retour du  
Printemps*

*Les aimables couleurs dont elle orne  
nos champs ?*

*Et sur le point du jour, au lever de  
l'Aurore ,*

*Voyant naistre à foison les parures  
de Flore ,*

*Tous ces parfums charmans qui s'é-  
pandent par tout ,*

*Remplissant nos Forests de l'un à  
l'autre bout ,*

*Donnent avec raison au renaissant  
Bocage*

*Sur*

Sur les Palais dorez le lustre &  
l'avantage.

Je trouve que les fleurs ne doivent  
rien à l'Art,

Qu'elles n'ont pas besoin d'étude,  
ny de fard.

Vois briller une fleur que le Soleil  
a peinte,

Qui n'a reçu du vent d'insulte,  
ny d'atteinte,

Qui vient dans nos Vallons toujours  
sans y penser,

Il n'est point de beauté qui puisse  
l'effacer;

Elle parait au jour avec son inno-  
cence;

Les autres sont de prix par quel-  
que extravagance,

D'un Resveur, ou d'un Fou, qui ne  
sait ce qu'il dit,

Qui cherche le moyen de se mettre  
en crédit,

Novembre 1680.

C

36      MERCURE

Et paroître éclairé comme un Esprit  
fort rare ,

Quand il montre une fleur d'un  
coloris bizarre.

Pour moy, j'ay bien souvent blâmé  
ces Curieux ,

Qui venant m'étaler ce qu'ils a-  
voient de mieux ,

Me vantotent une fleur, l'objet de  
leurs caprices ,

L'effet de leurs travaux , & de  
mille artifices ;

Mais au mépris de l'Art , & d'un  
soin sans pareil ,

Il falloit tous les jours la montrer  
au Soleil ,

Et qu'à l'air du matin elle fust ex-  
posée ,

Pour nourrir ses attraits d'une dou-  
ce rosée.

Que l'Art en cet endroit me paroisse  
ignorant !

Vne

# GALANT. 51

*Vne fleur n'en reçoit aucun bien  
apparent,*

*Puis qu'après tant de soins je la  
trouvois moins belle*

*Que celle qui naissoit par la saison  
nouvelle.*

*Je ne compte pour rien quelques  
feuilles de plus;*

*Mais finissons icy ces discours su-  
perflus.*

*Si les Vers sont des fleurs, dis-moy,  
je te conjure,*

*S'il faut sur leur sujet détruire la  
Nature,*

*Et si ce sont des fruits, j'avouëray  
franchement,*

*Que je doy tout céder à ton rai-  
sonnement.*

Il ne faut pas s'étonner si la  
Noblesse de France paroist si  
habile dans le métier de la Guer-  
re dès ses premières Campa-

gnes. On n'y peut estre mieux instruit qu'elle l'est dans les Académies, & sur tout dans celle de monsieur Bernardi, où l'on fait tous les Exercices Militaires que peut souhaiter un Gentilhomme, qui, au sortir de l'Académie veut se signaler dans les Armées de son Prince. Je vous ay déjà parlé d'un Fort que monsieur Bernardi fait attaquer tois les ans. Voicy ce qui s'est passé la dernière fois dans cette Attaque. Le Lundy seizième jour de Septembre, quatre-vingts Academistes, tres-bien armez, forrèrent au son des Fifes, Tambours, Trompetes & Hautbois, & se rendirent auprès des Chartreux. (C'est le lieu où estoit construit le Fort. (Monsieur le Marquis de la Chastre, qui est un des plus adroits Gentils-hommes du Royau

Royau

Royaume, s'estant trouvé en ce temps-là Doyen de l'Academie, avoit pris pendant deux mois le soin de dresser cette Noblesse, qui estoit ravie d'avoir un Chef de cette naissance, & si sçavant dans les Exercices, ce Marquis n'ayant rien oublié pendant deux ans de ce qui pouvoit l'y rendre parfait, il employa cette premiere journée à reconnoistre le Fort avec ceux qu'il commandoit, & ils passerent deux ou trois heures dans la campagne aux environs de la Place, à escarnoucher & attaquer quelques Partis des Ennemis qui se rencontrerent sur leur passage, & qui furent fortement repoussez, ou entierement défaits, mais avec tant de chaleur & d'adresse, que des Officiers qui ont commandé pendant di-

verses Campagnes, ne se purent  
empescher d'en témoigner leur  
surprise. Le second jour que l'on  
retourna au Fort, cette même  
Noblesse fut commandée par  
monfieur le Marquis de Joyeuse,  
M. le Marquis de la Chastre  
estant party pour aller servir le  
Roy dans un des meilleurs Re-  
gimens de France, où il a plû à Sa  
Majesté de luy donner de l'em-  
ploy. Tout ce qui se passa ce  
jour-là, ne fut pas moins glorieux  
pour ces jeunes & illustres Com-  
batans, que ce qui s'estoit fait la  
premiere fois. Il y avoit plus de  
cent Soldats dans le Fort. Ils fi-  
~~rent un~~ tres-grand feu aussi-tôt  
qu'ils eurent decouvert les En-  
nemis, & ils le continuerent pen-  
dant deux heures avec toute la  
Mousqueterie, & cinq ou six  
Picces de Canon. Les Assaillans  
voyant

voyant que le jour baïssoit, furent obligez de faire retraite. Monsieur le Marquis de Joyeuse se fit connoître dans cette rencontre pour le digne Fils d'un Pere, qui a esté estimé un des plus braves Hommes de France. On ne retourna au Fort que longtemps apres ; & le jour qu'on s'y rendit pour la troisieme fois, nos jeunes Soldats furent de nouveau commandez par ce Marquis. Ils investirent la Place sous la conduite, & dresserent leurs Batteries. Le feu des deux Partis fut encor plus grand, qu'il n'avoit esté les deux autres fois, à cause du grand nombre de Bombes, & de Grenades qu'on jeta de part & d'autre. La quatrieme journée donna à cette jeune Noblesse de nouvelles occasions de se signaler. Monsieur le Marquis de Joyeuse

ayant quitté l'Académie après deux ans d'Exercice, Monsieur le Marquis de Chalmazel remplit sa place. Il ne fit pas moins paroître de courage & d'habileté dans le nouveau Commandement qui luy estoit échu, qu'en avoient fait voir les deux premiers Commandans. On admira sa bonne mine, & son air qui estoit tout à la fois fier, galant, & noble. Ce fut sous ce nouveau Chef qu'on commença à prendre les Dehors de la Place, & qu'après avoir achevé les Lignes & approché toutes les Batteries, on fit encor un feu extraordinaire. Il dura plus de trois heures. Cependant ceux de la Place ayant voulu faire quelques Sorties, furent presque tous défaits, ou restèrent prisonniers. On ne retourna au Fort que sur la fin du Mois

d'O

d'Octobre, & cette cinquième journée fut encor plus chaude que les précédentes. Les Tranchées ayant esté ouvertes ce jour-là sur les trois heures après midy, on escarmoucha longtemps; & enfin apres qu'on les eut poussées jusques aux Fossés du Fort, on fit un feu six prodigieux, que plus de si mille Personnes qui estoient accouruës de tous costez pour voir cette Attaque, en firent voir leur surprise, aussi-bien qu'un Officier general qui a autrefois commandé les Armées du Roy; & qui se trouva présent. Il dit, qu'il ne pouvoit concevoir comment de jeunes Novices dans le Mestier de la Guerre, faisoient des choses dont les plus anciens Soldats auroient de la peine à venir à bout. La sixième journée, qui fut le neuvième de ce

Mois, fit encor plus de bruit, & fut plus glorieuse pour tant de jeunes Guetriers, que n'avoient esté toutes les autres. On attachà ce jour-là les Mineurs à la Place. On l'escalada l'Epée à la main, & on fut trois grands quart-d'heures à ne voir que des Grenades, des Bombes, des Carcasses, des Pots, & des Lances à feu en l'air, tandis que de tous costez on faisoit jouer des Mines, où celui qui gouverne cette Academie se trouva pendant quelque temps si couvert de feu, de fumée & de poussière, qu'on ne pouvoit plus le distinguer. Comme il est fort aimé de cette Noblesse, ceux qui estoient dans les premiers Rangs se jetterent dans le mesme embarras avec une intrepidité sans pareille. Ce fut en cette occasion que se signalerent

lerent Messieurs les Marquis de  
 Maisonscluse, de Fussley, de Ver-  
 vins, de Hasselt, de Vieux-Pont,  
 de Verclos, de Bridieu, d'Estra-  
 des, de Breves, de Ceilonne, de  
 Saint Simon, & quinze ou vingt  
 jeunes Seigneurs tant Estrangers  
 que des meilleures Maisons du  
 Royaume, dont les noms sont  
 échapez à ceux qui m'ont fait  
 rapport de tout ce qui s'est passé  
 dans les six journées de cette  
 Attaque. Je dois ajouter icy  
 qu'après la prise du Fort, Mes-  
 sieurs le Marquis de Bouffols, de  
 Noisy, de Breauté, & de Florac,  
 firent pendant une demy-heure  
 tous les Exercices du Drapeau,  
 qu'ils se lancerent les uns aux  
 autres avec autant d'adresse &  
 de force, qu'ils auroient fait de  
 simples Javelots; après quoy, les  
 Baraques ayant esté brûlées, on  
 re

retour à l'Académie avec l'ap-  
plaudissement général de tous ceux  
qui avoient esté témoins de ce  
petit Apprentissage de Guerre,  
qui se fait presque tous les jours  
en particulier. Plusieurs Dames  
ayant esté il y a quelques jours  
chez monsieur Bernardi, pour  
voir monter à cheval les Gentils-  
hommes de cette fameuse Aca-  
démie, & y estant arrivées dans le  
temps qu'on exerçoit monsieur le  
Chevalier de Saucourt, monsieur  
le Comte de Taxis le jeune, &  
M. le Marquis de Belmaux, qui  
n'ont encor que quatorze à quin-  
ze ans, elles s'écrioient sur leur  
bonne grace & sur leur adresse,  
& dirent en les admirant, aussi-  
bien que quelques autres de leurs  
Camarades presque de mesme  
taille, & de mesme âge, qu'el-  
les

les auroient volontiers donné la moitié de leur Bien , pour avoir des Enfans aussi bien faits , & aussi adroits.

On est fort obligé aux Peres, des soins qu'ils prennent de ce qui regarde la belle éducation; mais je ne sçay si l'autorité que leur donne la Nature , doit estre aussi absolue que la plupart se le persuadent. Du moins est-il des rencontres, où il seroit bon qu'elle fust bornée , tous les états, qui engagent pour toujours étant d'une si grande importance, qu'il est fort rare que nous évitions d'être malheureux quand on dispose de nous malgré nous-mêmes. Vous en trouverez un exemple remarquable dans la Lettre que je vous envoie. Elle est d'une Dame qui écrit si juste , que vous perdriez beaucoup,

## 6. MERCURE

coup, si vous appreniez d'un autre que d'elle, ce qui est arrivé à une de ses Amies, morte depuis peu. C'est moins le recit d'une Avanture particuliere, qu'un abrégé de toute sa vie. Il seroit à souhaiter que cette Dame se fust estendue un peu davantage, des Incidens aussi singuliers que ceux qu'elle marque ne pouvant estre trop bien éclaircis.

## LETTRE

DE MADAME G\*\*\*

A MONSIEUR V\*\*\*

**J'**Ay bien d'autres Enigmes à développer que la vostre, Monsieur. Elle est courte & bonne, & celle qui se presente à mon esprit est tres-fâcheuse, & n'a pas moins d'éten

d'étendue que l'Eternité. Le mot est la Mort, & c'est celle d'une de mes intimes Amies que je viens d'apprendre. Vous l'avez vue par hazard, & je vous en ay parlé mille fois ; mais je ne croy pas vous en avoir assez dit, & son histoire est trop singuliera pour ne vous en faire pas une fidelle Relation, & tres-veritable dans toutes ses circonstances. Comme vous estes Phisionomiste, vous pourrez d'abord exercer vostre Art sur son Portrait. C'est par où je commenceray à vous parler de cette Amie, que j'aimois aussi tendrement qu'elle m'aimoit. C'estoit une claire Brune qui avoit le teint blanc & uny, la forme du visage ovale, les cheveux extrêmement noirs, & frisez naturellement, les yeux petits, mais si brillans & si pleins de feu, qu'il estoit impossible de les voir, que l'on n'en fust ébloüy.

Rien

Rien n'aprochoit de la beauté de sa bouche. Ses dents blanches & bien arrangées, faisoient connoître la bonne disposition de son Corps. Elle avoit la gorge belle, les bras ronds, les mains admirables, & une si grande liberté en toute sa personne, qu'il suffisoit de la voir pour juger de son adresse à la Dance. Sa taille estoit mediocre, & son embonpoint proportionné à sa hauteur. Pour son agrément, c'est ce que je ne scaurois vous représenter; n'ayant jamais vu de Belle qui plust si généralement qu'elle faisoit. Elle avoit l'esprit fin, penetrant & agreable; & l'eut toujours si formé, que dès l'âge de huit ans, on estoit surpris de l'entendre raisonner. Elle estoit gayer & chagrine, complaisante & inegale, enjouée & mélancolique, genereuse, bonne, glorieuse,

rieuse, & fiere. Elle vouloit estre aimée de l'un & de l'autre Sexe, chantoit bien, touchoit de mesme le Luth, & quand elle avoit quelque chagrin, son Luth & sa voix lay servoient si parfaitement à l'exprimer, qu'elle ne manquoit jamais de faire des conquêtes en cet état. Si de cette extrémité elle passoit dans ses gayer humeurs, on estoit en doute lequel on devoit le plus aimer, ou de sa joye, ou de sa tristesse. Elle estoit seule Heritiere d'un Pere & d'une Mere extrêmement riches. Un Gentilhomme de son voisinage l'aima dès sa naissance, & l'aima éperdument; mais on peut dire aussi que dès ce temps-là elle eut de l'aversion pour luy. Plus il tâchoit de luy plaire, moins elle se contraindoit pour luy déguiser sa haine. Quand elle eut douze ans, son

Pere

Pere & sa Mere resolerent de la marier à ce Gentilhomme, dont le merite & des raisons particulieres de Famille les obligoient à souhaiter l'alliance. La jeune Demoiselle n'oublia rien de tout ce qu'elle pût s'imaginer de plus touchant, pour les détourner de ce dessein, mais elle ne put vaincre leur opiniâreté sur cela. Elle fit parler au Gentilhomme, pour le faire renoncer à sa recherche, & ne

pouvant rien obtenir, elle luy parla elle mesme, & luy protesta que s'il s'obstinoit à la vouloir prendre des mains de ses Parens sans le consentement de son cœur, elle le rendroit le plus malheureux de tous les Hommes. Elle luy chanta la mesme chose huit mois durant, sans que cela pût diminuer l'ardeur qu'il avoit de la posseder. Enfin elle eut à peine treize ans, qu'on

vou

voulut absolument qu'elle l'épousast. Il n'y a aucun stratagème qu'elle ne mist en usage pour faire changer sa destinée, dont son Pere & sa Mere vouloient disposer souverainement ; & voyant que tout cela estoit inutile, elle dit au Gentilhomme, le jour qui preceda celui de ses Nôces, qu'il prît bien garde à la violence qu'il alloit luy faire, qu'elle n'épargneroit ny le fer, ny le poison pour s'en vanger. & que si ces moïens - la luy manquoient, elle l'étrangleroit de ses propres mains quand elle en pourroit trouver l'occasion. Ces menaces ne le firent pas balancer un seul moment à ce qu'il avoit à luy répondre. Il se jetta à ses pieds, & luy dit de la maniere du monde la plus tendre, que si elle estoit capable d'entreprendre contre luy, il aimoit mieux mourir de sa main, que

que vivre sans elle. Cette résolution la mit dans un tel emportement, qu'elle se déchaîna jusqu'à luy dire qu'elle exposerait son honneur même pour luy donner le plus mortel déplaisir ; & que malgré son extraordinaire patience , qu'elle appelloit lâcheté , stupidité & bassesse , elle trouveroit moyen de le mettre au desespoir. On les maria apres ce beau Dialogue. La Mariée parut furieuse toute la journée ; mais comme elle estoit fort jeune, on espéra que le temps & la raison la feroient entrer dans son devoir. Quelques uns trouvoient le Marié bien hardy, & doutoient fort qu'il pust avoir assez de bonheur pour apprivoiser cette farouche & jeune Lionne. Quand on les eut menez dans leur Chambre, elle ne fit aucune façon pour se mettre dans le Lit , ce qui obligea la

Com

Compagnie de se retirer plutost. Tout le monde estant sorti, elle pria ce Gentilhomme de laisser de la lumiere; & quand il vint pour prendre place aupres d'elle, alors tirant un Poignard qu'elle avoit caché, elle luy jura que s'il passoit la marque qu'elle fit, elle luy perceroit le cœur; & ne se feroit pas un meilleur quartier à elle-mesme. Elle ajouta, que s'il vouloit ne rien entreprendre, elle le laisseroit en repos. Je vous laisse à penser, Monsieur, s'ils en eurent beaucoup cette nuit-là l'un & l'autre. Ils passerent trois ans tous entiers de cette maniere, sans que la Dame cessast d'éprouver une patience qu'elle ne put mettre à bout. Le Gentilhomme assaya de la gagner par le moien d'une Demoiselle qu'elle aimoit fort, & dont elle fit sa Confidente, ne  
 sça

ſçachant pas qu'elle avoit une intelligence ſecrete avec ſon Mary. Pour la mieux tromper, ils affecterent tous deux d'avoir de l'antipatie l'un pour l'autre ; & afin de ſ'en faire du mérite, le Mary diſoit à ſa Femme qu'il ſe contraindroit à ſouffrir ſa Confidente, pour luy faire voir qu'il ſçavoit ſe ſurmonter à cauſe d'elle ſur toutes choſes. Enfin croyant qu'elle changeroit d'humeur ſi elle eſtoit moins en ſolitude, il luy propoſa de quitter la Campagne où ils demeuroient, & d'aller dans une Ville de leur voiſinage où il y avoit beaucoup de Nobleſſe. Elle y conſentit volontiers ; & crût qu'elle feroit mieux reüſſir le deſſein qu'elle avoit formé dans ſon eſprit, de donner de la jaloûſie à ſon Mary, en faiſant quelque galanterie, qui ne fuſt pourtant criminelle que dans l'apparen

parence. Elle decouvrit sa pensée à sa Confidente, qui luy representa le danger auquel elle s'exposoit ; mais elle luy répondit qu'il n'y avoit que cette voie pour obliger son Insensible à la maltraiter, & à luy donner lieu par là de poursuivre la Separation qu'elle souhaitoit. Ils partirent donc, & parurent en cette Ville avec éclat. Ils furent de tous les plaisirs, & la Dame qui estoit fort aimable ne manqua pas à faire des Soupîrans. Comme elle n'avoit de crainte que pour son Mari, dont elle ne faisoit pas un mystere ; elle se montra si douce à un jeune Marquis, qu'il s'attacha apres d'elle. Il estoit étourdi, & de ces Gens qui se croient dignes de bonnes fortunes autant par leur qualité que par leur merite. Il fut particulièrement choisi de la Dame, comme le plus

plus propre à sa vangeance , parce qu'il ne luy plaisoit point du tout , & qu'ainsi sans estre criminelle , ny courir aucune risque de l'aimer , elle en pourroit faire le semblant. Ce semblant fit faire des avances à la Dame. Le Marquis crût devoir en profiter. Il la pressa , & luy dit des choses qui la mettant dans quelque embarras , luy firent prendre pour luy une horrible aversion. Elle s'en ouvrit à son Amie , qui ne manqua pas de la faire souvenir de ce qu'elle luy avoit prédit qui arriveroit. Le Mari sçavoit tout le secret de son cœur par cette Amie , & ne se laissoit point de luy donner toutes choses à souhait , tant pour ses habits & son équipage , que pour d'autres dépenses où les Femmes ont du penchant. Il la pressoit de se divertir en toutes rencontres ,  
&

& témoignoit de la joye de voir le  
 Marquis chez luy. La Dame se  
 contraignoit toujours à luy faire  
 bonne mine, mais elle ne se connois-  
 soit pas de dépit lors qu'elle estoit  
 seule avec sa Confidente. Elle luy  
 disoit que son Mary estoit l'unique  
 en son espece, & qu'elle ne sçavoit  
 plus quelles mesures prendre pour  
 parvenir à ses fins. Il se fit une pro-  
 menade à la Campagne, où le Mar-  
 quis trouva des occasions plus favo-  
 rables qu'il n'en avoit encor eues  
 pour prendre des libertez avec la  
 Dame. Il voulut ménager l'occasion,  
 & voyant qu'elle s'offensoit de sa  
 hardiesse, il luy dit qu'il ne luy  
 demandoit rien que sa conduite, ses  
 yeux & ses manieres, ne luy eussent  
 permis d'esperer. Quoy, s'écria-  
 t-elle brusquement, vous ne vous  
 estes pas apperçeu que je ne fai-  
 sois toutes ces choses qu'afin de  
 Novembre 1680. D

déplaîre à mon Mary , & m'attirer ses reproches , sans que jamais j'aye eu la pensée de favoriser vostre passion ? J'avouë que ma conduite n'a pas esté raisonnable , & je la condamne , puis qu'elle m'a attiré ce que vous m'avez dit de fâcheux. *Le Cavalier qui se crût joüé, & qui n'entendoit point de raillerie sur ce Chapitre , luy dit des choses piquantes. La Dame le regarda fièrement sans luy répondre , & alla rejoindre la Compagnie , qui ne s'étonna pas du changement qu'elle remarqua sur son visage. Elle eut bien de la peine à demeurer encor quelques heures en ce lieu ; & comme l'on estoit accoustumé à la voir passer en un instant de la joye à la tristesse , on luy donna toute liberté de s'en aller. Son Mary fut le premier qui luy parla du retour ; & lors qu'il se vit seul*

*avec*

avec elle , il luy demanda avec sa douceur ordinaire , le sujet de l'embarras qu'elle avoit marqué. Elle ne luy fit aucune réponse , & se laissa aller à une si grande absence d'esprit , que sans songer qu'il fust auprès d'elle , elle s'écria ; Quoy , je seray toujours malheureuse par ma faute, & assez méchante pour abuser des bontez du plus honneste Homme qui fut jamais ? Ses soupirs , suivis d'un tres grand saisissement , penserent la suffoquer. Son Mary, quoy que vivement touché de l'état où il la vit , ne luy parla presque point , dans la peur qu'il eut d'aigrir sa douleur. Enfin tout en pleurs aussi bien qu'elle , il tomba à ses genoux, & les embrassant amoureusement ; Helas, dit-il, pourquoy faut-il que je fasse le chagrin d'une Personne que j'aime avec la plus forte passion ?

D ij

Cette Femme plus agitée qu'auparavant, se jeta à son cot, & luy demandant pardon avec des torrens de larmes, elle luy fit des excuses si touchantes, qu'il demeura évanouï entre ses bras. Il revint à luy, & par un effort extraordinaire de la Nature, il se fit un bouleversement entier dans tous ses esprits, qui luy fit rendre le sang quasi par toutes les parties de son Corps. Il crût mourir, & le rendre adieu qu'il dit à sa Femme, acheva de la gagner. Les Medecins jugerent qu'il ne pourroit revenir d'une maladie si dangereuse, tant qu'il seroit auprès d'elle; mais on eut beau dire, il ne voulut point acheter la vie à ce prix, au contraire il demandoit sans cesse à la voir, & un seul quart d'heure d'éloignement luy estoit insupportable. Ils se donnoient à l'envy des témoignages d'un parfait

fait

fait amour ; & enfin la langueur  
 du Mary continuant, il fit son Testa-  
 ment ; & laissa la Dame maîtresse  
 de tout son Bien : quoy qu'elle fust  
 grosse. Il vescu jusqu'à ce qu'elle  
 fust accouchée d'une Fille, qu'il lui  
 recommanda, comme le gage de leur  
 mutuelle tendresse. Elle fut inconsolable  
 de sa perte, dont elle reconnut  
 la grandeur. Elle réfléchissoit  
 fort souvent sur ce que la douleur,  
 ny tout ce qu'elle avoit fait souffrir  
 à son Mary, ne l'avoient point ab-  
 batu, & que la joie de l'avoir veüe  
 revcnir à elle mesme, l'avoit fait  
 mourir. Elle songeoit que n'ayant  
 encor que dix-neuf ans, elle eust pû  
 passer plusieurs années avec lui, &  
 reparer par mille marques d'u-  
 ne veritable affection, tous les  
 chagrins qu'elle avoit cherché à lui  
 causer. Et cette pensée la desespé-  
 roit. Aussi s'abandonnoit-elle à de si

noires humeurs , qu'on ne la pou-  
voit tirer d'un Cabinet qu'elle avoit  
fait tendre de deuil , & qui n'estoit  
orné que de Testes de Morts , &  
d'Objets lugubres. Ces tristes  
occupations faisoient appréhender  
qu'il n'arrivast quelque desordre  
dans son esprit , mais on n'osa faire  
aucun effort pour l'arracher de sa  
solitude. Le passé faisoit con-  
noître qu'il estoit nécessaire qu'elle  
sarmontast elle-même son tempéra-  
ment. Sa Fille estant fort jolie ,  
elle se la faisoit apporter souvent  
dans ce Cabinet , & apres l'avoir  
longtemps regardée , elle luy disoit  
en soupirant ; Si tu ne restois  
à ton Pere , je ne te voudrois ja-  
mais voir. J'espere que tu n'auras  
rien de mes méchantes humeurs ,  
& qu'il t'aura laissé sa conf-  
tance , sa bonté , & mille ver-  
tus qu'il possédoit , & c'est  
pour

pour cela que je te feray élever avec soin. Elle demeura dix-huit mois en cet état & on n'auroit pu l'obliger à quitter ce lieu, si ses Parens n'eussent découvert une Partie que des Gentilshommes avoient faite de l'enlever, pour estre maîtres de ses grands Biens. Quand elle en fut avertie, elle se figura le malheur qui luy pouvoit arriver. Il luy parut si affreux, qu'elle se laissa conduire dans la Capitale de sa Province. Ce fut en cette grande Ville que je la vis la première fois, & que nous fîmes amitié ensemble. On la tira peu à peu de sa vie mélancolique. J'y contribuy plus qu'aucune personne, car par un caprice qui avoit toujours de l'ascendant sur elle, plutôt que par mon mérite, elle vint à m'aimer si fortement, qu'il luy étoit impossible de vivre sans moy, ny de souffrir que j'en ai-

*masse aucune autre. Quand je luy disois que j'avois fait des Amies à qui j'avois donné part dans mon cœur, avant que je l'eusse veüe; Arrachez-leur donc ce cœur, me disoit-elle avec le plus agreable emportement du monde, car je le veux avoir toute seule. Quoy, voudriez-vous, pour me punir de mes injustices, me faire sentir le tourment d'aimer, & de n'estre point aimée? Comme elle m'avoit conté ses aventures, elle me disoit aussi toutes ses pensées, & étoit si engageante quand elle cherchoit à plaire, qu'elle auroit touché toute autre que moy. Tout ce qui luy est arrivé n'est pas moins singulier que surprenant; mais avant que de vous parler de sa mort, il faut vous apprendre celle d'un Amant qu'elle fit, lors qu'elle arriva dans la Ville où elle s'estoit retirée. Elle alla d'abord chez une Dame*  
*qui*

qui estoit de sa connoissance, en attendant qu'elle eust un chez elle. Cette Dame avoit un Parent de bonne mine, bien fait, & qui présu-  
moit beaucoup de luy. Il estoit fier,  
glorieux, & n'ayant jamais aimé,  
parce qu'il ne croyoit persõne digne  
de ses soins. Il s'estoit diverty souvẽt  
avec sa Parente, de ce que la char-  
mante Veuve avoit fait souffrir à son  
défunt Mary, l'assurant qu'elle ne  
l'auroit pas tant fait endurer. Il  
estoit chez elle lors que la Ven-  
ue arriva. Malheureusement pour  
luy, elle s'estoit mise dans ses gayes  
humeurs, & apres qu'en embrassant  
son Amie, elle luy eut dit qu'elle  
venoit se mettre à couvert de  
la persecution des Hommes, elle fit  
si finement le portrait des Gens qui  
la vouloient enlever, en plaisan-  
ta avec tant de grace, & parut si  
belle aux yeux du Parent, qu'on peut

D y

dire qu'elle le blessa à mort du premier de ses regards. Il se mesla dans la conversation, & luy marqua aussi bien que sa Parente, l'empressement qu'il auroit de la servir. La bizarrerie & l'inégalité de cette Dame, avec la ressemblance qu'il trouvoit de son humeur à la sienne, luy firent prévoir de funestes suites de l'amour qu'il commença insensiblement à sentir pour elle. Il n'en jugea que trop bien, car durant huit années qu'ils furent souvent ensemble, elle luy marqua tant de fierté, & parut si résolüe à ne s'engager jamais, qu'ayant beaucoup de respect pour elle, & craignant d'ailleurs, comme il estoit bien déconforté, qu'elle ne luy dît quelque chose qu'il n'eust pû souffrir, il ne luy osa parler de ce que toutes ses actions luy apprenoient. Ce fut la cause de sa langueur. Il changea de telle sorte, que l'on

l'on commença de croire qu'il ne vi-  
 vroit pas encor long temps. Il se traî-  
 na tant qu'il pût dans les lieux où  
 cette aimable Personne avoit accou-  
 tumé de venir ; & comme nous  
 n'estions guère l'une sans l'autre, j'a-  
 vois connoissance de ses peines, & le  
 plaignois d'un amour qui luy devoit  
 estre infructueux. Je fus obli-  
 gée de quitter mon Amie pour des  
 affaires de la dernière importance,  
 qui m'appelloient à cinquante lieues  
 de là. Pendant mon voyage, ce pau-  
 vre Amant fut tout-à-fait arrêté  
 au Lit. Le quatrième jour de sa ma-  
 ladie, il fit assembler les Medecins,  
 qui apres une Consultatiõ en forme,  
 l'avertirent qu'il estoit temps qu'il  
 songeast à se détacher du monde.  
 Le bruit s'en répandit bientôt dans  
 la Ville. La Parente en fut ex-  
 trêmement affligée, & la belle Veu-  
 ve y prit grande part. Elle ne pou-  
 voit

voit pourtant croire qu'il fust si pres de sa fin ; & dans le temps que cette Parente la pressoit de l'aller voir avec elle , le Malade luy écrivit un Billet , où il n'y avoit que trois lignes, qui disoient, que n'ayāt plus à vivre qu'un jour , il la vouloit faire dépositaire du seul secret qu'il avoit , & remettre entre ses mains une chose qui luy appartenoit. La belle Veuve n'eut pas de peine à comprendre ce que cela vouloit dire. Elle vit bien qu'on avoit envie de s'expliquer , & apprehendant qu'on eust fait le mal plus dangereux qu'il n'estoit dans ce seul dessein, elle ne sçavoit à quoy se résoudre. Elle me souhaitoit à son aide , mais j'estois assez occupée pour moy-mesme. Enfin elle se rendit chez le Malade. Lors qu'elle le vit , l'image de la Mort qu'il avoit peinte sur le visage , luy fit peur. Sa voix estoit

estoit si foible , qu'elle connut bien qu'il n'y avoit point de déguisemēt. Il luy dit qu'elle ne pouvoit s'offencer de la declaration qu'un Agonisant avoit souhaité de luy faire; que l'amour l'avoit réduit dans l'état où il estoit, & qu'il ne luy en auroit point encor fait l'avēu , si estant prest de mourir , son cœur qui estoit à elle depuis si longtems , ne l'avoit forcé de luy jurer qu'il n'avoit jamais reçu d'autre impression que celle qu'elle y avoit faite. La Dame fut attendrie, & luy demanda si elle ne pouvoit rien pour luy redonner la vie. Non , Madame, luy dit-il, j'ay attendu trop tard à me déclarer. Laissez-moy employer ce qui me reste de temps, aux soins qui me doivent occuper entierement. A ces mots, il se tourna de l'autre costé , & on emmena la Dame dans une autre Chambre

bre où elle pensa mourir en contrain-  
 gnant sa douleur , car elle ne vou-  
 loit pas l'évaporer par des cris &  
 par des larmes. L'Amant expira  
 deux jours apres. La Dame en eut un  
 chagrin extreme , & retomba dans  
 sa premiere tristesse. Je revins , &  
 lors qu'elle me vit , elle déchargea  
 son cœur avec moy de tout ce qu'elle y  
 avoit renfermé. Elle se plaignit de  
 sa destinée avec tant d'esprit &  
 d'éloquence , que je l'admirois de  
 plus en plus. Je l'aimois de tout mon  
 cœur , & j'estois aussi toute sa joye.  
 Des affaires survinrent à l'une & à  
 l'autre qui nous separerent. Nous  
 nous sômes toujours entretenues par  
 Lettres, & les siennes n'avoient pas  
 moins de charmes pour moy que ses  
 paroles. Nous souhaitions fort de  
 nous revoir ; mais la mort me l'a  
 ravie. Peut - estre , Monsieur ,  
 qu'un si long recit vous a ennuyé ,  
 mais

mais il m'a esté impossible de l'abreger davantage. J'ay passé mesme legerement sur des endroits assez beaux pour meriter d'estre étendus plus au long ; & si ceux qui liront ce que je vous écris , reconnoissent comme moy , ce que l'on doit à la memoire d'une Personne très-rare, ils m'aideront à la faire vivre apres sa mort. Adieu , Monsieur. Je répondray à ce que vous souhaiterez, quand je seray un peu plus à moy-mesme.

Quoy que les Belles fassent peu d'état des langueurs de leurs Amans , vous voyez , Madame, qu'on meurt quelquefois d'amour. C'est le seul mal qui soit incurable quand il est bien violent. Il y a remede pour tous les autres, & quantité de Personnes en ont trouvé de très-salutaires à  
une

une Fontaine minerale, qui a esté découverte depuis six mois à deux cens pas de la Ville d'Arles. Le hazard'en fut la cause. Une Bergerie attaquée il y avoit déjà fort longtemps d'une hydropisie que rien ne pouvoit guérir, alloit passer le Mois de Juillet à Meyne, pour recevoir un peu de soulagement des Eaux qui y sont. Après y avoir esté trois années de suite, le redoublement de son mal ne luy ayant point permis de s'y rendre dans la dernière saison, je ne vous puis dire par quelle inspiration elle s'avisa de boire des Eaux dont je vous apprens la découverte. Elles couloient en ce lieu-là depuis plusieurs siècles; mais personne n'en avoit eue encore connu la vertu. A peine en eut-elle bû trois ou quatre jours, qu'elle fut surprise de voir son hydro-

piſſie fort diminuée. Elle les continua ; & les avantages qu'elle en reçut ayant obligé une Perſonne de qualité tourmentée de douleurs nephretiques , & de la gravelle, de faire la meſme épreuve ; cette Perſonne la fit avec un pareil ſuccès. Le bruit de cette merveille courut auſſi-toſt de bouche en bouche , & en moins de quinze jours on vit venir à cette Fontaine plus de cinq cens Malades , de tout ſexe & de tout âge. Ils ont tous eſté entièrement guéris, ou fort ſoulagez , & préſentement la ſanté de la Bergere eſt preſque parfaite. . . Quelques bons effets que produiſſent ces Eaux , on ne voulut point en autorifer l'uſage , que l'anatomie n'en euſt eſté faite. Elle ſe fit dans l'Hôtel de Ville en préſence des Conſuls.

Consuls. Apres l'évaporation & la distillation de plus de soixante pintes , on trouva que le résidu estoit blanchastre, d'un goust acide & salé , acre & piquant. Les Medecins qui estoient présens, ne douterent point que ces Eaux ne participassent du Nitre, lors qu'ils eurent remarqué dans un des Alambics quantité de petits cristaux en aiguilles , peints de diverses couleurs , avec la mesme variété qui se voit dans l'Arc-en-Ciel. Ils y croient aussi quelque peu de Vitriol. Quoy qu'il en soit , l'experience a déjà fait voir qu'estant extrêmement aperitives & rafraichissantes , saines & legeres à l'estomac , elles sont excellentes pour la gravelle , pour l'hydropisie , & les opilations , & tres-propres aux maux externes qui dépendent de l'impureté du sang,

sang, & du vice des humeurs. Ce qu'il y a de commode , c'est que cette Source n'est qu'à une promenade de la Ville , & qu'on y trouve ce qui peut rendre un Lieu agreable. On découvre à gauche un Etang paisible , & à droit on entend le bruit que les eaux de la Duranee font en courant & en se precipitant , pour faire tourner deux Moulins , qui sont la naissance d'un Aqueduc dont la structure est tres - magnifique. Tout près , on voit une touffe d'Arbres dont l'ombrage est merveilleux contre l'ardeur du Soleil. Il y a des endroits propres pour la solitude , des lieux frais pleins de routes dégagées, & un Sallon d'une verdure toujours renaissante , formé en une espece de cercle par de grands Arbres, entrelassez d'Ar

d'Arbustes sauvages & differens, où la Nature a beaucoup plus contribué que l'Art. Enfin tout rit dans ce Lieu, rien de trop près pour borner la vue, & rien de trop loin pour la dissiper.

On dit merveilles de deux autres Sources d'Eaux minérales qu'on font à Nery, composées, comme il a esté aisé de le connoître, par l'évaporation du Sel Nitre des Anciens, avec cette différence que la petite Fontaine a une fois plus de ce Sel que celle du grand Bassin. On les prétend admirables pour la guérison parfaite des Paralyties, Rheumatismes, & toutes sortes de maladies d'estomac & de vapeurs. Je tiens ce que je vay vous en dire, d'un Mémoire de Mr le Terrier, Chanoine Régulier de Saint Augustin, Docteur en Theologie, Curé de

de S. Pierre de Montluc , qui demeure depuis six ans dans le voisinage de ces Eaux , & qui a esté guery d'un commencement de paralyfie à la langue, pour en avoir seulement pris une fois. Il croit que leur réputation ayant arrêté les Romains en ce lieu-là, les obligea à y bâtir une Ville, dont les vestiges & les restes de l'Amphitheatre marquent encore la grandeur. Pour justifier son sentiment, il montre trois Médailles de l'Empereur Néron, qu'il a trouvées en visitant les Ruines de cet ancien Amphitheatre. Ainsi il y auroit du moins seize siècles que la vertu de ces Eaux, qui sont les plus chaudes de toute la France, auroit commencé à opérer les miracles, dont voicy ceux qu'il rapporte.

Monfieur

Monſieur l'Abbé de Charraut, perclus des bras & des jambes, dont il avoit les os contournez, avec une ſi grande debilité de tous ſes membres, que juſqu'à dix ans il ne pouvoit ſe ſoutenir ny marcher, en a eſté tout à fait guéry.

Madame Chambouran, paralytique depuis la ceinture en bas, ayant les deux cuiffes & les deux jambes toutes deſſechées ſans aucune chaleur naturelle, a reçu une prompte & parfaite guérifon par le Bain, & la Douche de ces Eaux.

Le même bonheur eſt arrivé à Meſſieurs les Curez de Montait, & de Pérouze; à Monſieur de Montaffiegé Gentil-homme des environs, Chevaux - Leger de la Garde du Roy, & à pluſieurs autres qui eſtoient paralytiques de tout le corps.

Monsieur de S. Germain, Gouverneur de la Marche, perclus des deux jambes, avec des nodositez dans toutes les articulations, causées par la goutte, s'estant rendu à Nery dans son Carrosse, âgé de près de quatre-vingts ans, après en avoir passé plus de huit en cet état sans pouvoir marcher, en revint si bien guéry, que non seulement il marcha avec facilité, mais mesme avant que de retourner à la Marche, il fit une Partie de Chasse dans le Chasteau des Forges : à une lieuë de Nery, où il courut le Lievre à Cheval.

Madame de Coudray-Montpensier, qui se faisoit porter aux Eaux de Vichy, s'estant trouvée à l'extremité dans le Bourg de Coumentry, arriva trois jours après à Nery, d'où elle n'estoit éloignée que de deux lieuës, &

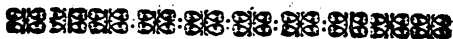
y

y reçoit une entière guérison.

Cette année même on a vu Madame le Féron, Religieuse de Paris, Nièce de Monsieur le Premier Président, paralytique depuis quatre ans, marcher sans peine en quittant ces Bains. Tant de guérisons sont d'incontestables preuves de la bonté de ces Eaux, pour les maux que je vous marque.

Je viens à une matière galante. Il n'y a rien de plus ordinaire entre les Amans, que de se promettre pendant l'absence de s'envoyer leurs pensées mais on n'a point entendu parler jusqu'à aujourd'hui les Messagers qui en ont esté chargez. Ce sera une assez agreable nouveauté pour vous d'en écouter quelques uns. Ils méritent bien que vous leur prestiez audience.

LES



## LES ZEPHIRS.

**C**E fut entre les lieux , où fai-  
soient leur séjour,  
L'un de l'autre éloignez, Tirsis &  
sa Bergere,  
Que deux Zéphirs députez par  
l'Amour,  
Pour exercer un tendre ministere,  
Se rencontrèrent l'autre jour.  
L'un portoit à Tirsis les soupirs que  
la Belle  
Envoyoit au triste Berger.  
L'autre s'estoit voulu charger  
Des soupirs du Berger pour elle;  
Car l'Amour a toujours mille & mil-  
le Zéphirs,  
Qui rangez à l'envy sous son obeis-  
sance ,  
Portent en tous lieux les soupirs  
Que les cœurs amoureux poussent  
Novembre 1680. E

98      M E R C U R E

*pendant l'absence*

*Vers les objets de leurs desirs.*

*Nos deux Zéphirs d'abord se recon-*  
*nurent ,*

*Et voicy l'entretien qu'ils eurent.*

ZEPHIRE DE TIRSIS.

*Je ne demande point, cher Zéphire,*  
*où tu vas .*

*Sans doute l'on t'envoie aux lieux*  
*que j'abandonne.*

*Ton ambassade est-elle bonne?*

*Et portes-tu bien de tendres belas ?*

ZEPHIRE D'IRIS.

*Pas trop , & franchement j'en vou-*  
*lois davantage ,*

*Car le peu de soupirs qu'on me don-*  
*ne à porter*

*Ne me semble pas mériter*

*Qu'un Zéphire entreprenne un as-*  
*sez long voyage.*

*Mais*

*Mais dis-moy viste, es-tu bien  
chargé, toy ?*

## ZEPHIRE DE TIR SIS.

*Ah ! vrayment . je ne puis suffire  
A tout ce que Tirsis me veut don-  
ner d'employ.*

*Porter tous ses soupirs ! cela , de  
bonne foy ,*

*Passe les forces d'un Zéphire.*

*Quoy que j'aye assez voyagé  
Pour des Amans éloignez de leurs  
Belles ,*

*Depuis qu'à ce mestier on exerce mes  
aïles ,*

*Jamais je ne fus si chargé.*

## ZEPHIRE D'IRIS.

*A ce compte , Tirsis , grace à l'in-  
quiétude ,*

E ij

*Et grace aux peines qu'il ressent,  
Fait les devoirs d'Amant absent  
Dans la dernière exactitude.*

## ZEPHIRE DE TIRSIS.

*Sans doute on n'a point veu dans  
l'Empire amoureux*

*De passion plus exemplaire.*

*Il ne ressemble point aux Amans du  
vulgaire,*

*Qui dans l'éloignement, chagrins,  
en dépit d'eux,*

*Pestans contre un amour fâcheux,  
Seroient ravis de s'en pouvoir dé-  
faire.*

*Tirsis, quoy que plongé dans un cruel  
ennuy,*

*Ne l'accuse jamais de trop de vio-  
lence.*

*Les maux que luy cause l'absence,  
Puis qu'ils viennent d'Iris, ont leurs  
charmes pour luy.*

*Iris*

*Iris seule l'occupe , & quand il la  
regrete.*

*Il goûte la douceur secrete  
D'en faire son seul entretien.*

*Puis qu'il ne voit point ce qu'il  
aime,*

*Il se fait un plaisir extrême*

*De ne prendre plaisir à rien.*

*Je ne sçay pas pour moy , comment  
on ose*

*De cinq ou six soupirs , payer un tel  
Amant,*

*Et je ne sçay non plus , comment  
Tu luy pourras offrir si peu de chose.*

## ZEPHIRE D'IRIS.

*Il sera trop content , va , j'en suis  
assuré.*

*Mais vois-tu ? je me persuade*

*Qu'Iris pourroit avoir un peu plus  
soupiré*

*Qu'il n'est dit dans mon ambas-  
sade.*

# 102 M E R C U R E

*Iris est un terrible esprit.*

*Epargner les aveus , c'est sa grande  
maxime,*

*Elle envoie à Tirsis , qui loin d'elle  
languit,*

*Quelques legers regrets, par manie-  
re d'acquit.*

*Pour les soupirs trop doux, la Belle  
les supprime.*

*Quand à ce pauvre Amant inquiet,  
éloigné,*

*Elle peut dérober une bonne partie  
De la peine qu'elle a sentie,  
Elle croit avoir bien gagné.*

## ZEPHIRE DE TIRSIS.

*Aussi j'ay remarqué que d'une  
étrange sorte*

*L'Amour est défiant sur l'article  
d'Iris ;*

*Il ne peut croire encor son cœur assez  
bien pris ,*

*Témoin les ordres que je porte.*

ZEPHI

## ZEPHIRE D'IRIS.

*Quels ordres portes-tu ?*

## ZEPHIRE DE TIRSIS.

*Telle est expressement  
Dans le séjour d'Iris la Loy qu'A-  
mour impose ,*

*Que tout de son Berger luy parle à  
tout moment ,*

*Car on craint que son cœur n'en par-  
le rarement ,*

*Si sur son cœur on s'en repose.*

*Si la belle Iris respire à son tendre  
Berger ,*

*L'Amour veut qu'à l'envy tout flate  
la Bergere ;*

*Il veut que d'une aîle légère  
Les Zéphirs autour d'elle ayent  
soin de voltiger ,*

E iiii

*Il veut que les Oyseaux , en chan-  
tant leurs amours ,*

*Entretiennent ses resveries ;  
Mais dès qu'elle osera goûter d'au-  
tres plaisirs*

*Que ceux de s'occuper d'un Berger si  
fidelle ,*

*Il veut que les Oyseaux , les Ruis-  
seaux , les Zéphirs ,*

*Tous à l'envy , se déclarent contre  
elle.*

### ZEPHIRE D'IRIS.

*Si l'Amour se défie , il est sûr d'au-  
tre part*

*Qu'Iris n'est pas sans défiance.  
Si tu sçavois combien de prévoyance  
Elle a fait voir à mon départ.*

*Elle m'a dit cent fois écoute,  
Quand tu seras party , Zéphire ,  
arreste toy ,*

*Si tu ne trouves sur ta route  
Un Zéphire envoyé vers moy.*

*Après*

*Après l'avoir trouvé, suy ton chemin, avance;*

*S'il tardoit trop, reviens plutost icy,  
N'y manque pas, cher Zéphire, cecy  
Est de la derniere importance.*

ZEPHIRE DE TIRSIS.

*Pour moy, quand j'aurois dû ne te  
pas rencontrer,*

*J'avois ordre d'aller de la mesme  
vitesse,*

*Mais grace aux longs discours où  
nous venons d'entrer*

*Tu ne te souviens plus combien le  
temps te presse.*

*Va vite t'acquiter de ta commission,  
Tirsis languit dans cette attente,  
Vole au gré de sa passion.*

*Je puis aller, je croy, d'une aîle un  
peu plus lente,*

*Iris est moins impatiente.*

ZEPHIRE D'IRIS.

*Là, là c'est une question.*

E ♡

Je croy , Madame , que vous n'aurez pas de peine à reconnoître Monsieur de Fontenelle , à la maniere galante dont sont tournez les Vers de ce Dialogue. C'est luy qui en est l'Autheur. Il me semble vous les voir d'abord relire à ce nom. Si c'est un plaisir pour vous , comme je n'en doute point apres l'estime que vous avez toujours marquée pour ses Ouvrages, vous pouvez vous en promettre un beaucoup plus grand , d'une Piece de Theatre de sa façon , qui paroistra dans huit ou dix jours , & que je ne manqueray pas de vous envoyer si-tost qu'elle sera imprimée. Elle a pour titre , *Leon , Empereur d'Orient.* C'est celuy que l'Histoire appelle Leon le Grand , & qui succeda à Martian en 458. Il donna au Patrice Aspar le commandement

d'une

d'une grande Armée de mer & de terre, qu'il envoyoit contre les Vandales : mais Aspar se revolta, & se servit contre l'Empereur des Forces qu'il avoit reçues de luy. Leon estant hors d'état de se vanger ouvertement de ce Traistre, eut recours à l'artifice. Il fit avec luy une fausse Paix, en luy accordant toutes ses prétentions, & afin qu'elle n'eust rien de suspect, il fiança Ariane sa Fille unique à un Fils d'Aspar ; mais comme ils alloient au Festin des Nôces, il les fit tous deux égorger aussibien que les principaux des Revoltez, par Zénon l'Isaurien, à qui il donna sa Fille & l'Empire, pour récompense de cette action. C'est le péril du Fils d'Aspar, qui fait le nœud de la Piece de Monsieur de Fontenelle, & ce Fils y ayant le mesme nom que le Pere, il l'a-  
voit

voit d'abord appelée *Aspar*, mais tous ses Amis ont crû que celui de Leon estant plus noble feroit plus d'impression, & l'ont obligé de déferer à leurs sentimens. Cette Piece fait déjà un grand bruit par quelques lectures qu'il en a faites. Tous ceux qui l'ont entendu en sont charmez, & n'en estiment pas moins la conduite, qu'ils en admirent la beauté des Vers, & la force des pensées. Tout cela nous promet en luy un digne Heritier du mérite & de la réputation de Messieurs de Corneille, dont il est Neveu.

Il est juste de vous satisfaire sur l'envie que vous me témoignez avoir d'apprendre le nom du Peintre qui a envoyé à Mademoiselle de Scudery, le Tableau de l'Histoire de Tobie, dont je vous parlay la dernière fois. Il s'appelle  
**Monfieur**

Monsieur Faudran. C'est un Gentilhomme de Marseille, qui ayant esté obligé d'aller à Rome pour quelque interest d'amour, eut l'avantage de s'y faire aymer du fameux Poussin. Ce grand Homme qui luy connut beaucoup de talent, se fit un plaisir de luy enseigner ce qu'il sçavoit de plus délicat dans la Peinture, & on ne doit pas estre surpris si apres avoir reçu les leçons d'un si sçavant Maistre, il n'a fait que des Chef-d'œuvres.

Le Sacré College a presentement une vingt-deuzième Place vacante par la mort du Cardinal Caraffe, arrivée le 19. de l'autre Mois. Il y a seize ans que le Pape Alexandre VII. l'avoit élevé au Cardinalat. Vous sçavez que cette Maison est de Naples, mais peut estre ignorez-vous d'où luy  
est

est venu le nom qu'elle porte. Un Chevalier Napolitain fort estimé dans le monde , & considéré particulièrement d'Othon Empereur d'Allemagne , le suivoit par tout où l'intérêt de l'Empire luy faisoit porter ses Armes. Cet Empereur , emporté par sa bravoure , s'engagea un jour si avant dans la meslée , que le grand nombre de ses Ennemis l'alloit accabler , quand ce Chevalier avec une intrépidité qui a peu d'exemples, en soutint seul tout l'effort , couvrit Othon de son corps , & aux dépens de sa vie , donna le temps à ses Troupes de venir à son secours. Entr'autres blessures , il en reçut une dans le cœur , dont il mourut aussi - tost. L'Empereur , apres avoir mis les Ennemis en déroute, revint au Champ de bataille chercher luy-mesme ce genereux

nerveux Chevalier parmy les Morts. Il ne l'eut pas plûtoſt aperçeu , qu'il descendit de cheval, & s'eſtant approché du corps, il luy mit la main à l'endroit du cœur, en prononçant ces paroles, *O Cara fé*, comme voulant dire que la fidelité qu'il avoit toujours eüe pour luy, luy coûtoit bien cher. Le ſang qui eſtoit ſorty de ſa bleſſure, ayant teint trois de ſes doigts, ils demeurerent comme tracez ſur la Cuiraſſe du Mort, ce qui donna lieu à ſes Descendans d'en faire les Armes de leur Maiſon. Ce ſont trois Faces de gueule en champ d'argent. Dans le meſme temps ils changerent le nom de leur Famille en celui de Carafe, qui eſt le mot que prononça l'Empereur, & qui ſervit d'Epitaphe & d'Eloge tout enſemble à cet illuſtre Napolitain.

Le

Le Cardinal Mario Albritio estoit mort dans sa soixante & onzième année, environ trois semaines avant que le Cardinal Caraffe mourût. Il estoit Napolitain comme ce dernier, & Creature de Clement X. qui l'avoit fait Cardinal depuis six ans. Il a fait quantité de Legs pieux, & laissé des Tableaux d'un fort grand prix à plusieurs de ses Amis.

Le Prince de Montecuculi est mort aussi. Quoy qu'il demeurast à la Cour de l'Empereur, qui l'avoit fait Generalissime de ses Troupes, & Chef de son Conseil de Guerre, son nom marque assez qu'il estoit Italien. Il avoit beaucoup de conduite & d'expérience. Feu Mr de Turenne, le Connestable VVrangel, & luy, avoient commencé à porter les armes dans le mesme temps, & conser

conservé beaucoup d'estime les uns pour les autres , parce que leur merite mutuel leur estoit connu. Ce Prince commandoit toutes les Troupes de l'Empereur à la fameuse Journée de S. Godard , où Monsieur le Maréchal , alors Comte de la Feuëillade , s'acquit tant de gloire avec la Noblesse Françoisë, commandée par M. le Comte de Coligny. Le grand âge de M. de Montecuculi l'avoit empesché depuis quelque temps de commander les Armées de l'Empereur. Il étoit pourtant encor éloigné de celuy de M. de Lezeau, Maître des Requestes , & Doyen des Conseillers d'Etat, qui est mort sur la fin du dernier Mois, âgé de cent ans & six semaines. Il a si longtemps vécu , qu'il n'y a personne qui n'ait entendu parler de luy. Il estoit Oncle de Mr  
d'Or

d'Ormesson, & d'une probité fort estimée.

Un autre Maître des Requestes d'un mérite généralement reconnu, a succédé à Mr Rouillié dans l'Intendance de Provence. Vous demeurerez d'accord de ce mérite, quand je vous auray nommé Monsieur Morand. Je n'ay rien à ajouter à ce que je vous ay dit plusieurs fois de Monsieur Rouillié. Vous sçavez avec quel zele, & avec combien de succès il a remply les Emplois qui luy ont esté donnez.

Je vous eusse entretenuë dans ma Lettre precedente de la distribution qui s'estoit faite des Benefices, si j'eusse esté alors assez informé du mérite d'une partie de ceux que Sa Majesté en a pourvus. L'Abbaye de Barbos que possédoit feu Monsieur l'Abbé

Fouquet

Fouquet, Frere du Sur-Intendant des Finances de ce nom, a esté donnée à Mr le Prince Guillaume de Furstemberg, Neveu de Mr l'Evesque de Strasbourg. Nos dernieres guerres ont fait connoistre l'attachement qu'il a pour la France. Ce qu'a fait le Roy pour luy en d'autres occasions, est une marque des bontez de ce grand Prince pour tous ceux qui entrent dans la justice de ses interets.

Ce fut par cette mesme raison que Sa Majesté accorda le mesme jour à Monsieur l'Abbé de Mazin, Aumônier de Madame la Duchesse de Savoye, l'Abbaye de S. Pierre de Châlons. Il est Neveu de Monsieur le Marquis de Pianesse, dont les belles actions vous doivent estre connuës, par ce que je vous ay dit  
plusieurs

plusieurs fois de luy , lors qu'on l'appelloit Marquis de Livourne. C'est sous ce nom qu'il s'est souvent signalé dans nos Armées comme Officier general , & sur tout à la Bataille de Senef. Monsieur l'Abbé de Mazin descend des Comtes de Mazin , qui sont de la Maison de Valpergue , l'une des plus illustres de Piémont. Monsieur l'Abbé Thesauro , que ses beaux Ouvrages ont rendu celebre , fait voir dans son Histoire des Roys d'Italie , qu'elle vient d'Hardouin Roy des Lombards. Cette Maison s'est divisée depuis ce temps-là en plusieurs Branches , dont celle de Mazin a toujours esté la plus distinguée. Elle a eu l'honneur d'avoir le premier Collier de l'Ordre de l'Annonciade que les Ducs de Savoye ayent accordé. Plusieurs

Comtes

Comtes de ce nom ont jouï du mesme honneur , ce qui a fait dire à un Duc de Savoye , que cet Ordre estoit comme hereditaire dans leur Maison. On y trouve des Chanceliers , ainsi que le rapporte Guichenon dans son Histoire de Savoye. Le mérite particulier de Mr l'Abbé de Mazin , répond dignement à l'éclat de sa naissance. Il a de l'esprit , la physionomie heureuse , & est déjà Bachelier de Sorbonne.

Monsieur l'Abbé Rose qui étudie aussi en Sorbonne , & qui est Neveu de Mr Rose Secrétaire du Cabinet , a obtenu l'Abbaye de Saint Pierre en Dauphiné. Ce Benefice qui fust fondé sous la Règle de S. Benoist en 1037. est maintenant une Eglise Collegiale de vingt - quatre Chanoines , qui font leurs preuves de Noblesse ,  
aussi

aussibien que les Chevaliers de Malte. Outre les Prébendes , le celebre Monastere des Filles de Sainte Colombe de Vienne , Nobles de naissance , & plusieurs Prieurez & Cures sont à la Collation de l'Abbé. Il a beaucoup d'autres prerogatives tres - considerables ; & ce qui est fort avantageux pour M. l'Abbé Rose qui est pourveu de cette Abbaye, c'est qu'elle est dans Vienne , lieu de sa naissance , & où la plupart des Gentilshommes sont ses Parens. Je ne vous dis rien de Mr Rose son Oncle , Secretaire du Cabinet. Vous sçavez quel zele il a pour le Roy , quel attachement il fait voir pour son service , & qu'il est de l'Academie Françoisé, où l'on n'entre point sans un mérite tres-justifié.

Mon sieur l'Abbé Tallemant le  
jeune,

jeune , qui en a infiniment , & qui est du meſme Corps , a auffi eu part aux bontez du Roy ; qui luy a donné le Prieuré de Sauſeuſe. Cette Place eſt tres-dignement remplie. Je vous ay parlé ſouvent de l'éloquence de cet illuſtre & ſçavant Abbé, qui a toujours charmé tous ſes Auditeurs , lors qu'il a fait des Discours publics.

L'Abbaye de l'Iſle Chauvet a eſté donnée à Mr l'Abbé de Coligny, Fils de Mr le Comte de Coligny , dont je vous ay entretenuë depuis quelques Mois , en vous apprenant la mort de Monſieur l'Eveſque d'Evreux , Oncle de Madame de Coligny ſa Femme, Quoy que les incommoditez de la goutte ayent obligé ce Comte à ſe retirer de la Cour, & du Service, il y a déjà quelque temps, Sa Ma-  
jeſté

jesté qui n'oublie jamais ceux qu'elle a honorez une fois de sa bienveillance, n'a pas laissé de le gratifier de nouveau, de cette Abbaye pour le jeune Abbé son Fils, quoy qu'elle luy eust déjà accordé celle de Saint Denys de Rheims. Ces deux Abbayes estoient possédées auparavant par feu Mr l'Evesque d'Evreux.

Monsieur l'Abbé de la Vieuville, Frere de Mr de la Vieuville, qui sert le Roy sous Mr Colbert, & dont je vous appris le Mariage il y a quelques mois, à esté pourveu de l'Abbaye de S. Maurice; & Messieurs les Abbez Elian & Blet ont eu celles de Toussaints de Châlons, & d'Issoudun. Les services de leurs Peres estant connus, il n'est pas besoin de vous en rien dire davantage. Ces Benefices sont les premiers que Sa Majesté

jeſté ait donnez le dernier mois. Je vous feray un ſecond Article des autres, avant que je finiffe ma Lettre.

Il y a des Pierres pretieufes de toutes les ſortes, & entre ces Pierres, la plus eſtimée eſt l'Eſcarboucle. Chacun en parle avec admiration & avec éloge, & cependant on trouve peu de Perſonnes qui en ayent veu. On aſſure qu'il y en a une en Eſpagne, & une autre dans le Treſor de Veniſe, mais elles ſont peu conſiderebles en comparaifon de ce qui ſe dit des Eſcarboucles. On en a découvert une en France depuis peu de temps. Voicy comment. Dans le mois de May dernier, au Village de Dolomieu en Dauphiné, entre Moreſel, & la Tour du Pin, un nommé Jacques Tirenet, Fermier de Madame la

*Novembre 1680.* F

Présidente de Musy , ayant remarqué plusieurs fois , qu'un Dragon volant qui paroïssoit tout en feu , ( on luy donne aussi le nom de Couleuvre , ) passoit entre dix & onze heures du soir au dessus de sa Maison , demandoit à tout le monde d'où pouvoit venir ce feu. Comme il n'estoit pas le seul qui le remarquoit , & que la chose donnoit occasion de parler, il entendit dire à quelques-uns , que cette Couleuvre portoit dans sa teste une Escarboucle qui jettoit cette lumière , & que n'y ayant point de Pierre plus rare , elle n'avoit point de prix. Ce Fermier esperant faire sa fortune s'il tuoit cet Animal , veilla plusieurs nuits pour le tirer , le vit passer à portée du coup , & n'eut pas la hardiesse d'exécuter son dessein.

Un

Un soir estant à l'afust au Lievre, il vit venir la Couleuvre dans le lieu où il estoit. Il la coucha de nouveau en jouë, & n'osa encor tirer. Il y retourna le lendemain, apres avoir chargé son Fusil plus que de coûtume, & pris une forte resolution d'être plus hardy que les autres fois. Il l'apperçeut à l'heure ordinaire, & tira son coup si heureusement, qu'il luy perça le gosier. S'il l'eust frappé par un autre endroit, le coup n'auroit pas esté mortel, à cause de la dureté de l'écaille. Cette Beste ayant perdu beaucoup de sang par cette blessure, mourut deux heures apres, mais avec des siflemens épouvantables. Le Païsan effrayé, demeura longtemps hors de luy-mesme, tant à cause de la peur que luy causerent divers élanemens qu'elle fit,

F ij

que pour l'odeur empestée qu'elle répandit aux environs. L'air en fut tout infecté ; & sans un vent favorable qui survint , & qui détourna cette insupportable puanteur , peut-estre eust-il couru danger de la vie. Aussi tost qu'il vit le Dragon sans mouvement, il s'en approcha , & prit l'Escarboucle. Il n'eut pas de peine à la trouver. L'éclat dont elle brilloit , la montrait assez. C'estoit une si grande lumière, que le Fermier ayant mis l'Escarboucle sur sa Table quand il se coucha , quelques Valets qui sortirent dans la Court pendant la nuit , crurent voir toute la Maison en feu , & mirent l'alarme dans le Village. Le Dragon se trouvant mort , & le Fermier avouant qu'il avoit tué un Serpent horrible , on ne douta point qu'il

qu'il n'eust l'Escarboucle. Madame la Presidente de Musy en ayant d'abord entendu parler, luy fit offrir des Terres considerables, s'il luy vouloit donner cette Pierre, mais il nia fortement qu'il en eust aucune ; & plusieurs autres, du nombre desquels fut monsieur l'Evesque du Belley, qui disoit en vouloir faire un present à l'Eglise, ne reüssirent pas mieux à tirer de luy la verité, quelques grandes sommes qu'ils luy offrissent. Le Fils de monsieur de Dilaleva, Seigneur de Belmont & Tramonay, Capitaine dans l'Escadron de Savoye, eut seul assez de bonheur pour luy faire confesser ce qu'il nioit par tout si obstinement. Il vit l'Escarboucle, & comme c'est de luy-mesme que j'ay sçeu l'histoire, vous

devez estre assurée que je ne vous dis rien que de véritable. Cette Pierre est de la grosseur d'un jaune d'œuf, un peu en ovale, & a un trou au milieu. Elle est de plusieurs couleurs, qui paroissent par bandes, entre lesquelles, celles qu'on remarque le plus sont rouges, blanches, jaunes, & couleur de sang. Monsieur de Belmont surpris du grand feu qu'elle jettoit, voulut l'acheter sur l'heure; mais ce Fermier, à qui les premières sommes déjà offertes, avoient fait connoître qu'elle estoit d'un fort grand prix, demanda du temps pour mieux sçavoir ce qu'elle valoit, & s'engagea seulement par un Billet qu'il signa, de luy en donner la preference. J'ay veu ce Billet. Il est du 21. de Septembre. Enfin le même

mon

monsieur de Belmont luy ayant offert jusqu'à trente mille écus de l'Escarboucle , dans le dessein de la presenter au Roy , le Fermier signa un autre Billet le 25. d'Octobre , par lequel il s'obligea de la livrer à ce prix. L'argent est prest ; mais le Vendeur ayant toujours diferé à le recevoir , & à se desaisir de cette Pierre , monsieur de Belmont a pris la poste , & est venu donner avis à Sa Majesté de tout ce qui s'est passé sur cette affaire , dans la crainte que cet Homme adroit ne luy manquast de parole , & que sur des offres plus avantageuses, il ne fust tomber la Pierre entre les mains de quelque Prince Etranger. Le Roy a donné ses ordres pour faire conduire le Païsan à la Cour. Ainsi peut estre en aura-t-on des nouvelles avant

## 123 MERCURE

~~que ma~~ Lettre soit fermée. Il faut cependant vous dire de quelle forme estoit le Dragon qui portoit cette Escarboucle. Il avoit environ deux pas de long, la teste d'un Chat, avec des oreilles de Mulet, des ailes semblables à celles des Chauvesouris, & une arête sur l'épine du dos, toute herissée d'un grand poil. Il estoit presque écaillé par tout, & sa grosseur surpassoit celle de la cuisse d'un Homme. Les Naturalistes peuvent raisonner sur l'escarboucle qu'on luy a trouvée, & sur la maniere dont elle se forme. Quelques-uns pretendent que ce qui est cause qu'on en voit si peu, c'est parce qu'il n'y en a que dans les plus vieilles de ces Couleuvres, qui ne verroient pas à se conduire, si elles n'avoient un

un parcil secours ; qu'elles la portent entre les dents, où elle s'attache au moyen du trou qu'elle a, & que la mettant à terre pour manger & boire, elles la reprennent apres qu'elles ont mangé. On dit que celuy qui tua la Couleuvre d'où est venue l'Escarboucle qui est en Espagne, fit faire une Machine de bois en maniere de Tonneau, mais plus grande, & toute garnie en dehors de pointes de clous, que scachant où cet Animal se retiroit, il se fit rouler dessus, & que malgré toutes les precautions qu'il avoit prises, il ne laissa pas d'être empoisonné dans sa Machine, par la puanteur qui sortit de ses blessures. Ces sortes de Pierres sont tellement rares, que les Joiailliers qui en entendent parler, sans en avoir veu aucune, donnent le nom d'Escar-

boucles aux plus gros & aux plus beaux Rubis d'Orient.

Comme je me trouve souvent obligé de vous apprendre de tristes nouvelles , par la grande quantité de Morts qui arrivent, je me fais aussi un fort grand plaisir de tomber sur des matieres qui ne peuvent vous laisser que des idées agreables. Telle est celle du Mariage de Mademoiselle de Boisgeoffroy avec M. de Ricarville , qui est une Personne de merite & de qualité , demeurant aupres de Dieppe. Le nom de Boisgeoffroy ne vous peut estre inconnu , puis que je vous en ay parlé dans une de mes Lettres de l'année derniere. Ainsi je ne vous apprendray rien de nouveau , en vous disant que cette Maison a tous les avantages de noblesse & d'alliance qu'on peut  
sou

souhaiter. Pour vous le faire connoistre, je n'ay qu'à vous dire qu'Antoine de Mascarel, premier de ce nom, Chevalier, Baron de Boisgeoffroy, Seigneur d'Hermanville, Bailloul, Neuls en Artois, & d'Imbleville, Fils de Jean de Mascarel, Seigneur de ces mesmes Lieux, & de Jacqueline de Longroy, fut marié sur la fin du quatorzième Siecle, avec Jeanne de Dreux, Princesse de la Maison de France. Elle estoit Fille ainée de Jacques de Dreux, Seigneur de Morainville, Beaufart, Biville, &c. & d'Agnés de Marcüil. Ce Jacques de Dreux venoit d'une Branche puisnée des Comtes de Dreux, issue de Robert de France, premier Comte de Dreux, & cinquième Fils du Roy Loüis le Gros. Du Mariage d'Antoine de Mascarel, & de

# 131 M E R C U R E

de Jeanne de Dreux, sortirent plusieurs Enfans, & entr'autres Antoine second du nom, Baron de Boisgeoffroy, Seigneur d'Hermanville, &c. qui épousa en premières Nôces la Fille de Joachim de Chabanne, Seigneur de la Pallisse, Baron de Curton, &c. & de Claude de la Rochefoucault. Il en eut des Enfans, & apres sa mort, se remaria avec Diane de Serviat, de laquelle il eut François, Baron de Boisgeoffroy, Seigneur d'Hermanville, Neuls, & autres Lieux. François, Baron de Boisgeoffroy, prit alliance avec Catherine Barjot de la Pallu, Niece & Filleule d'une autre Catherine Barjot de la Pallu, Femme de Claude Charreton, premier du nom, Seigneur de la Terriere, Chancelier d'Anne de France, Fille du  
 Roy

Roy Louis XI. Dame de Beaujeu, puis Duchesse de Bourbon. Ces deux Catherine Barjot tiroient leur origine d'une Famille de la Franche-Comté, issue des Comtes de Varax, Marquis de Varambon, du nom de Rye & de la Pallu, & c'est de cette Alliance qu'est descendu le feu Marquis de Boisgeoffroy, Grand Pere de celle dont je vous apprens le Mariage. C'est une jeune Personne, bien faite, & qui a en elle quelque chose eneor de plus noble & de plus avantageux que sa naissance. Celle de monsieur de Ricarville n'est pas moins considerable que les grands Biens qu'il possede. Il a d'ailleurs toutes les bonnes qualitez qui font un fort honneste Homme.

Nous sommes au temps où les  
Diver

Divertissemens de l'Hyver commençant. Ainsi l'Opera de *Proserpine*, qui fut celuy de Leurs Majestez il y a un an, & dont je vous parlay lors qu'il parut à la Cour, a esté donné icy au Public depuis quinze jours. Je ne vous repete point qu'il est digne de M. Quinaut Auditeur des Comptes, qui en est l'Autheur, que la Musique y a fait admirer le rare talent de M. Lully, & que l'un & l'autre ont acquis beaucoup de gloire par cet Ouvrage. Je vous diray seulement que les Decorations & les Habits n'estant point les mesmes qui ont servy chez le Roy, tout ce qu'on a veu dans ces nouvelles representations est neuf, & d'une fort grande magnificence. La Societé qui s'estoit faite dans l'établissement des Opera entre M. Lully &

mon

monſieur Vigarany eſtant finie,  
 M. Berrin, Deſignateur ordinaire  
 du Cabinet de Sa Majeſté, eſt ce-  
 luy qui s'eſt meſlé des Machines,  
 & qui a donné les deſſeins de  
 toutes les Decorations qui ſont  
 l'ornement de celuy-cy. C'eſt un  
 Homme d'un genie univerſel  
 Vous ne vous étonnerez plus  
 après cela, ſi l'on fait tant de bruit  
 du ſomptueux Palais de Plutus,  
 & de la charmante Decoration  
 des Champs Elifées, & ſi l'on dit  
 hautement qu'on ne peut rien  
 voir de plus galant, de mieux en-  
 tendu, ny de plus ſuperbe. Ces  
 Decorations ont eſté peintes par  
 M. Rouſſeau, l'un des habiles  
 Hommes que nous ayons pour  
 toutes les choſes de cette nature.  
 On ne ſe recrie pas moins ſur  
 la ſurprenante ri cheſſe des Ha-  
 bits,

bits, & sur la maniere dont ils sont faits. Tout le monde en est charmé. Je vous dirois inutilement qu'ils sont du mesme monsieur Berrin. Vous sçavez qu'il ne se fait rien de beau en France touchant les Habits, qui ne soit sur ses Dessesins, & que sa Charge estant d'y travailler pour le Roy, à quoy il est entierement occupé, il oblige beaucoup ses Amis, lors qu'il veut bien leur donner les momens dont il dispose.

Les Comediens François ont représenté dans le mesme temps *les Fous divertissans*, de monsieur Poisson. C'est une Piece en trois Actes, avec des Chansons, & des Entrées.

Monsieur le Duc de Villahermosa, party de Bruxelles, apres avoir remis le Gouvernement  
des

des Pais-Bas Espagnols à M. le Prince de Parme , prit sa route par la France, pour retourner en Espagne; & ayant passé icy , & veu les Raretez de Versailles, il arriva à Lyon le jour de la saint Martin. Il y fut reçu au bruit du Canon. Monsieur l'Archevêque , comme Lieutenant de Roy , luy avoit fait preparer un Appartement dans la Maison de monsieur Mascarani, qui est en Bellecourt. On l'y conduisit; mais à peine y fut-il entré , qu'ayant considéré le Logis , il dit que ce n'étoit pas une Hôtellerie, & demanda à qui il appartenoit. On luy répondit que c'estoit ce-luy où Sa Majesté logeoit, quand Elle venoit à Lyon. Il dit aussitost, *Qu'il ne meritoit pas l'honneur qu'on vouloit luy faire ; & que puis qu'un si grand Roy avoit logé*  
dans

*dans cette Maison , il en sortiroit.*

Il tint parole , & alla à la Pomme de Pin , qui est aussi en Bellecourt. Monsieur l'Archevesque de Lyon luy rendit visite en ce Lieu , & apres les premiers complimens , ce Prelat luy dit, *Qu'ayant reçu ordre du Roy de le faire garder , il avoit amené la Compagnie qui garde la Ville.* Il luy presenta aussitost l'Officier qui la commandoit , l'assurant qu'il n'avoit qu'à ordonner, & que l'Officier obéiroit. M. de Villahermosa s'en défendit fort longtemps , d'une maniere aussi spirituelle que civile , & reconduisit M. l'Archevêque, qu'il accompagna jusqu'à son Carrosse. L'Officier luy vint demander en suite quel ordre il vouloit donner. Il répondit qu'il n'en donneroit aucun ; & ces contestations pleines de

de civilité ayant duré quelque temps, comme il vit que l'Officier s'obstinoit à vouloir loger un Corps de garde, & à le prier de donner le Mot, il luy demanda, *S'il n'estoit pas vray que Monsieur l'Archevêque l'avoit envoié pour suivre ses ordres ?* L'Officier ayant répondu qu'il les attendoit; *Hé bien,* repartit ce Duc, *je vous commande de vous en retourner, & vous remercie de vos peines.* L'Officier sortit, & crût qu'en obéissant, il satisfaisoit aux ordres qu'il avoit reçeus. Monsieur de Villahermosa donna lieu aux Soldats de la Compagnie de se souvenir de luy, & partit le lendemain avec Madame la Duchesse sa Femme, pour continuer sa route par la Riviere jusques au Pont S. Esprit.

Monsieur Heug, Ambassadeur  
Ex

Extraordinaire de Dannemarck, qui estoit icy *incognito* depuis quelque temps, y fit son Entrée publique le Dimanche 3. du mois. Ce jour-là, apres avoir entendu chez luy le Sermon du Prestre de l'Ambassade, il se transporta à Ramboüillet, pour y recevoir les Complimens des Princes & Princesses du Sang, & des Ambassadeurs & Ministres Etrangers, sur le sujet de son arrivée. Ces derniers y envoyèrent chacun leur Carrosse, la plûpart à six Chevaux, & un Gentilhomme, pour s'acquitter de ces Complimens; mais par des raisons particulieres, on les renvoya sur l'heure apres les avoir remerciez, & il n'y resta que les Carrosses des Princes & Princesses du Sang, pour composer le Cortège. Sur les trois heures, cet

cet Ambassadeur ayant esté a-  
verty par monsieur Giraut, Sous-  
Introducteur des Ambassadeurs,  
que M. le Maréchal de Grancey  
arrivoit dans le Carrosse du Roy,  
accompagné de monsieur de Bon-  
neüil, l'alla recevoir au sortir du  
Carrosse, & luy donna la main  
droite lors qu'il entra dans la  
Chambre. Ils s'assirent un mo-  
ment sur des Fauteüils ; & en  
montant en Carrosse, la droite  
fut donnée à monsieur l'Ambassa-  
deur. Son Train estoit fort su-  
perbe. Les Trompetes qui com-  
mencerent la Marche, estoient  
vestus, ainsi que le reste, de  
Livrées d'Ecarlate, avec des  
Galons jaunes entremeslez d'ar-  
gent, & un agrément noir  
& bleu, ce qui faisoit un  
tres-béleffet. La doublure estoit  
d'une Etofe jaune, avec des Bou-  
tons

tons d'argent & des Plumes jaunes. Ils avoient aussi des Banderoles richement brodées d'or & d'argent, & des Trompetes d'argent. L'Ecuyer suivoit sur un Cheval aussi beau que fier, ayant un Juste à-corps d'Ecarlate chamarré d'or, & doublé de Moëre jaune. Les Pages marchaient en suite, tous tres-bien montez, avec des Houffes & des Revers de Fourreaux de Pistolet qui avoient raport à la Livrée. Ils avoient des Trouffes rouges, avec des Passemens & des Bas de soye jaunes, des Pourpoints de Drap d'argent de mesme couleur, & des Manteaux d'Ecarlate doublez de Velours jaune, mais leurs Garnitures estoient toutes différentes, comme les Bouquets de Plumes qu'ils portoient à double rang. Ils précédoient les Valets

lets de pied , ayant les mesmes Livrées , & un Tour de Plumes jaunes. Tout cela marchoit devant le Carrosse du Roy, où estoit Monsieur l'Ambassadeur , avec Monsieur le Maréchal de Grancey , Monsieur de Bonnetüil , & le Maréchal de l'Ambassade. Le Carrosse de la Reyne suivoit, rempli de Monsieur Giraut, & de trois Gentilshommes de l'Ambassade. Tous les autres Gentilshommes estoient deux à deux dans les Carrosses qui marchaient ensuite. Le premier estoit celui de Madame la Dauphine , qui n'en avoit point encor envoyé pour ces sortes de Cerémonies. Apres venoient ceux de Monsieur, de Madame , de Mademoiselle, de Monsieur le Prince , de Monsieur le Duc , de Madame la Duchesse , de Monsieur le Prince

Prince de Conty, de Madame la  
 Princesse de Conty, de Monsieur  
 le Prince de la Roche-sur-Yon,  
 de Madame la Princesse de Ca-  
 rignan, de Monsieur Colbert de  
 Croissy Secrétaire d'Etat, & de  
 Monsieur de Bonneüil Introduc-  
 teur des Ambassadeurs; tous ces  
 Carrosses attelés de six Chevaux.  
 Ils précédoient ceux de Monsieur  
 l'Ambassadeur. Le premier, qui  
 estoit attelé de six grâds Chevaux  
 gris pommelés, est un des plus beaux  
 qu'on ait veus icy depuis long-  
 temps. Il est d'une Sculpture ex-  
 traordinaire, fort doré par tout, &  
 peint avec la dernière délicatesse.  
 Un Damas cramoisy à grandes  
 fleurs d'or brochées, en fait la  
 doubleure. Le Marchepied en est  
 brodé d'or, & le dedans comme  
 le dehors, garny d'une grande  
 Crêpine d'or de Milan, avec  
 des

des Harnois d'un Velours cramoisy , brodez d'un Cordonnet d'or. Les guides, resnes, houpes, & les autres extremitez, en sont de foye cramoisy, le tout entrelassé d'or. Le second Carrosse fut aussi trouvé fort magnifique en sculpture & en dorure. C'estoit une Caleche doublée de Velours vert, rouge & blanc, & les resnes des Harnois de mesme couleur. Le troisieme, tout doré & peint, estoit doublé d'un Velours cramoisy à fleurs. Cet Ambassadeur ayant esté conduit avec ce Cortège à l'Hostel des Ambassadeurs Extraordinaires, toujours au milieu d'une double haye de Peuple, Monsieur le Maréchal de Grancey, qui l'accompagna jusques dans la Salle, prit congé de luy; & un peu apres il reçut les Complimens ordinaires du Roy,

*Novembre 1680.*

G

par Monsieur le Duc de Créquy, Premier Gentil - homme de la Chambre ; de la Reyne , par Mr le Comte de Montignac , Premier Ecuyer de cette Princesse ; de Monsieur , par Mr le Comte du Plessis-Praslin , Gentilhomme de sa Chambre ; & de Madame, par Monsieur le Marquis de Bron, son Premier Ecuyer. Apres que les Officiers du Roy l'eurent traité trois jours selon la coutume, dans l'Hôtel des Ambassadeurs, Monsieur le Comte de Brionne, Fils de Monsieur le Grand Ecuyer, accompagné de Messieurs de Bonneuil & Giraut, le vint prendre à six heures du matin avec les Carrosses de Leurs Majestez , pour le conduire à Versailles. Le jour précédent, il y avoit envoyé son Train , qui le joignit en chemin. Il entra avec toute sa Suite, dans

dans la Bassé-cour de ce Chateau, & trouva les Gardes Françoises rangées en haye, & les Suisses à la gauche, qui le saluèrent avec leurs Hautbois, Flageolets, & Fifres.

Monsieur l'Ambassadeur estant entré dans la Chambre des Ambassadeurs, pendant que les Introduceurs estoient allez prendre l'heure de Sa Majesté, Mr le Comte de Brionne demeura avec luy; & quand ils le vinrent avertir pour l'Audience où il estoit attendu, il marcha précédé de ses Gentilshommes, magnifiquement vêtus, avec ses Pages & autres Gens de Livrée. Il fut reçu à l'Escalier par Mr de Saintot Maître des Ceremonies; un peu apres par Mr le Comte de Rhodes Grand Maître des Ceremonies, & enfin par Monsieur le Maréchal Duc

de Duras, Capitaine des Gardes du Corps en quartier, à l'entrée de la Salle des Gardes. On le mena dans le Lieu où il devoit avoir audience, & il y trouva le Roy dans un Fauteuil, & couvert. Si tost que Sa Majesté l'apperçut, Elle se leva; & quand il fut auprès d'Elle, Elle le salua, & se couvrit. Mr l'Ambassadeur s'estant couvert aussitost, commença son Compliment en Langue Danoise. Lors qu'il eut finy, le Sr Pauly Secrétaire de l'Ambassade, se mit dans le Cercle, entre le Roy & Mr l'Ambassadeur, & en fit la lecture en François. Le Roy répondit Luy mesme à ce discours, & parut en estre fort satisfait. Avant que Mr l'Ambassadeur se retirast, il présenta à Sa Majesté les Gentilshommes qui l'avoient accompagné. Ils en furent tres-bien reçeus.

ceus. Ces Gentilshommes étoient  
 Mr *Frederic Krægh*, Chambellan  
 de la Reyne de Dannemarck, &  
 Maréchal de cette Ambassade;  
 Monsieur le Major son Frere, *Palle  
 Krægh*, Mts *Bielcke*, Fils du Grand  
 Admiral de Dannemarck, & *Fre-  
 deric Rantzou*, du Pais d'Holstein,  
 Messieurs de *Rosencrantz*, trois  
 Freres ou Neveux de Mr l'Amba-  
 assadeur; Mrs *Hondorf*, *Frise*, *Bar-  
 thelin*, & *Von Stocken*. Outre  
 ceux que je viens de vous nomi-  
 mer, il y avoit encor dans la Sui-  
 te le Prestre de l'Ambassade,  
*Henry Haen*; le Sieur *Helt*, Secre-  
 taire de Mr l'Ambassadeur; & le  
 Sieur *Hartman*, Ecuyer de Ma-  
 dame l'Ambassadrice. Monsei-  
 gneur le Dauphin ayant remis  
 l'Audience, à cause de l'indispo-  
 sition de Madame la Dauphine,  
 Mr l'Ambassadeur fut mené à

celle de Monsieur, & reçu par Mr le Marquis de Beuvron Capitaine de ses Gardes. Il luy fit son Compliment en François; & apres le Dîné, qui luy avoit esté préparé à Versailles, ainsi qu'à la Suite, & où il fut servy par les Officiers du Roy, il alla à l'Audience de la Reyne & de Madame, & leur presenta les mesmes Gentilshommes de la Suite qui avoient déjà salué le Roy. Cet Ambassadeur est un des plus éclairez & des plus habiles Ministres Etrangers qui ayent esté depuis longtemps en cette Cour. Il est d'une des plus anciennes Maisons de Dannemarck, fort estimé de son Prince, & Fils de Mr Heug, qui a esté Chancelier du Royaume, & autrefois Ambassadeur pour le Traité de Paix de Vestphalie. Sa Charge est de Conseiller Privé d'Etat

d'Etat & de Justice. Il a esté employé dans les Affaires du Roy son Maistre en Hollande, ensuite auprès de Mr l'Electeur de Brandebourg, & depuis peu Plenipotentiaire à Nimegue, au Traicté de Paix qui s'y est fait. Toutes les Couronnes n'ayant envoyé à Nimegue, pour y soutenir leurs Interests, que des Personnes d'une tres-grande capacité, & d'une parfaite intelligence dans les Affaires, il ne faut point d'autres preuves de son mérite. Il a esté fait Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, qui est le premier en Dannemarck. Ce fut Christiern I. dit le Riche, Roy de Dannemarck, de Suede & de Nordvege, qui l'institua. Les Chevaliers portoient une Chaisne d'or au col, au bout de laquelle pendoit sur l'estomach un Elephant d'or

émaille de blanc , sur une Terrasse de sinople émaillée de fleurs, le dos chargé d'un Château d'argent maçonné de sable. Le premier Chapitre de cet Ordre fut celebre en l'Eglise Metropolitaine de Luden , à la solemnité du Mariage de Jean , Fils de Christierne, avec la Fille d'Ernest, Duc de Saxe , en 1448. Depuis ce temps-là cet Ordre a esté conféré par les Roys de Dannemarck le jour de leur Couronnement aux seuls Princes , & Sénateurs du Pais. Ils le portent presentement attaché à un Cordon bleu , comme on fait l'Ordre du S. Esprit. Je vous ay déjà parlé tant de fois du Prince qui gouverne aujourd'huy ce Royaume , qu'en ayant recouvré une Médaille , je croy vous faire plaisir de vous l'envoyer gravée. Vous y pouvez examiner son Portrait. Ce Prince est

représenté à demy-Buste, & couronné de Lauriers. Une Figure de Femme paroist debout au Revers. Elle tient d'une main une Corne d'abondance, & de l'autre un Caducée. Le Roy de Danemarck estant entré apres diverses Conquestes dans le Traité des Princes Chrestiens, cette Médaille fut faite en memoire de cette Paix.

Les Maladies ayant été universelles dans cette saison, vous ne vous étonnerez pas d'entendre parler de morts. Celle de Mr le Clerc de Lesseville, Conseiller honoraire à la Premiere Chambre des Requestes du Palais, est arrivée dès le mois passé. Il estoit Fils de Mr le Clerc de Lesseville, Doyen des Maistres de la Chambre des Comptes de Paris, & Frere de Messire Eustache le Clerc

# #34 MERCURE

de Lofleville, Eveſque de Couſtances. Il laſſe deux Fils, dont l'aîné eſt Conſeiller au Parlement de Paris en la Seconde Chambre des Requeſtes du Palais; & l'aî-  
-ore, Subſtitut de Mr le Procureur  
-General dans le même Parle-  
-ment; & une Fille mariée à Mr  
-Midorge, Conſeiller en la Cour  
-des Aides.

Mr le Clerc a eſté ſuivy de Mr  
-Potier, Seigneur de Blanmeſnil,  
-reçu Conſeiller au Parlement le  
-16. Fevrier 1645. Il eſtoit ancien  
-Préſident en la Première Cham-  
-bre des Enqueſtes du Parlement,  
-Fils de Mr Potier Seigneur d'Oe-  
-querre, Secrétaire d'Eſtat, du Pe-  
-tit Fils de Mr Potier, Seigneur de  
-Blanmeſnil, Préſident à Mortier  
-au Parlement de Paris, & Chef  
-du Nom; & Armes de la Mai-  
-ſon de Potier. Il n'a point laiſſé  
d'Enfans.

d'Enfans. De deux Sœurs, héritières de son Bien, l'une est Femme de Mr de Marillac, Conseiller ordinaire du Roy, en ses Conseils; & l'autre, Veuve de feu Mr le Premier Président de Lamoignon. Mr Potier, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, estoit son Oncle, aussi bien que Mr Potier, Seigneur de Novion, Président à Mortier, dont le Fils est Mr Potier Seigneur de Novion, aujourd'huy Premier Président. Il eut pour Grand Oncle Mr Potier de Gesvres, Secrétaire d'Etat, dont est venu feu Mr le Duc de Tresmes, Pair de France, & Chevalier des Ordres du Roy, Pere de Mr de Gesvres, à present Duc & Pair de France. Potier porte d'azur à deux Mains dextres d'argent, l'une à la fenestre du chef, l'autre en point.

## 736      M E R C U R E

pointe au franc quartier , échi-  
quetté d'argent & d'azur.

Monsieur de la Court , reçu  
Président en la Chambre des  
Comptes en 1671. est mort aus-  
si depuis peu de jours. Il avoit  
esté Maître des Comptes , &  
portoit d'azur à trois Cœurs d'or,  
2. 1.

Cette mesme Compagnie a per-  
du Monsieur de Montholon , qui  
estoit aussi Maître des Comptes.  
Il avoit esté reçu en 1638. & des-  
cendoit de François de Montho-  
lon , Avocat General au Parle-  
ment de Paris , puis Président  
à Mortier , & ensuite , Garde des  
Sceaux de France sous François  
I. Son Grand Oncle estoit un au-  
tre François de Montholon, Gar-  
de des Sceaux sous Henry II I.  
Cette Famille , qui est une Bran-  
che cadette de l'ancienne Maison  
des

des Montholons, porte d'azur au Mouton passant d'or, & trois Quinte-Feuilles aussi d'or mises en chef. Il y a eu un Cardinal, nommé Guillaume de Montholon en 1350.

En vous parlant des changemens arrivez par mort dans les Compagnies des Officiers de Justice, j'ay oublié de vous dire que Monsieur Petripied avoit esté receu en Septembre, Avocat & Procureur du Roy des Trésoriers de France, en la place de Mr Nicolas. Il est Fils de Monsieur Petripied, celebre Avocat en Parlement.

Sa Majesté a donné le Gouvernement de Hombourg à Mr Gouffeaume, Marquis de la Breteche, Colonel d'un Regiment de Dragons, & Brigadier general des Armées du Roy. Ce fut luy qui  
apres

## 158 . M E R C U R E

après s'estre signalé pendant la guerre dernière par diverses entreprises , la finit heureusement par celle de Leuwe , dont il vint à bout avec tant de gloire le 4. May 1678. Je vous ay parlé de cette action la plus extraordinaire , & la plus hardie que l'Histoire puisse prendre soin de recueillir. Aussi la Posterité refuseroit-elle de la croire, si elle estoit arrivée sous un autre Regne. Le Roy en fut si content , qu'il fit ce Marquis Gouverneur de Leuwe. Comme il a perdu ce Gouvernement par la Paix , Sa Majesté pour luy marquer son estime , vient de luy donner celui de Hombourg, l'une des plus importantes Places de son Royaume. Elle est sur les Frontieres du Palatinat , & des Etats de l'Electeur de Mayence.

La

La nuit du Mardy au Mercredi  
 dy avant la Toussaints, Armand  
 de Bethune, Marquis d'Ancenis,  
 Fils de Mr le Duc de Charost, &  
 Petit-Fils de Mr le Duc de Be-  
 thune, Pair de France, Lieute-  
 nant General pour Sa Majesté  
 dans les Provinces de Picardie,  
 Hainault, Boulonnois & Grave-  
 line, & Chastellenie de Bour-  
 bourg, Gouverneur des Ville &  
 Citadelle de Calais, Fort de Nieu-  
 lay, Pais Conquis, & Reconquis,  
 cy-devant Capitaine des Gardes  
 du Corps du Roy, épousa Louïse-  
 Marie - Thérèse de Melun sa  
 Cousine, Fille de feu Mr le Prin-  
 ce d'Epinoï, & de Louïse Anne  
 de Bethune sa première Femme.  
 La Cerémonie se fit avec l'appro-  
 bation de Sa Majesté au Prê-  
 S. Gervais, dans la Chapelle de  
 la Maison de Mr le Duc de Be-  
 thune.

thune. Monsieur le Duc & Madame la Duchesse de Charost, Pere & Mere du Marié, s'y trouverent, ainsi que Monsieur le Comte de Bethune son Oncle, portant Procuration de Mr le Duc & de Madame la Duchesse de Bethune. Mr le Marquis de Coeuvres y estoit aussi avec Mr le Marquis de Gamache, Chevalier de l'Ordre, nommé par Mr le Procureur General pour l'Assemblée des Parens; Monsieur du Quesnoy, Maître des Requestes, Parent de Madame la Duchesse de Bethune; Mr le Comte de Vaux, & Mademoiselle Fouquet, Frere & Sœur de Madame la Duchesse de Charost. Monsieur le Marquis d'Ancenis, âgé seulement de dix-sept ans & demy, a parfaitement étudié, & fait ses Exercices avec tant de soin, qu'on le peut dire un  
 des

des plus accomplis de son temps, & de son âge. Il a l'esprit doux, le jugement meûr, & cette engageante honnesteré, qui est l'essentiel caractère de tous ceux de sa naissance. Le Marquisat d'Ancenis, dont il prend le nom, est en Bretagne. Mademoiselle d'Epinoy, qui n'a encore que quatorze ans & demy, est de la plus belle taille qu'on puisse voir. Elle a les cheveux d'un blond admirable, le port plein de majesté, le teint blanc, vif & vermeil, & possède avec éclat tous les autres avantages que la Nature a si libéralement répandus dans son illustre Maison.

Voicy une nouvelle Chanson de Mr de Bassilly, dont je vous en envoie tous les mois depuis un an. Son nom est un grand éloge pour tous les Ouvrages.

AIR

## AIR NOUVEAU.

**C**Hacun dit dans le Village,  
 Que la Bergere qui m'engage,  
 De toute autre Beauté surpasse les  
 appas ;  
 Mais en vain ce discours me flatte,  
 C'est bien la plus aimable , hélas !  
 Mais c'est la plus ingrate.

Il y a eu de grandes réjouissances à Hanover , à l'occasion du Serment de fidélité que les Etats du Pais ont presté à Mr le Duc de Hanover , Evêque d'Osna-bruc , leur nouveau Maître. Le Mardy 22. de l'autre mois , la Noblesse s'estant renduë au Palais , en si grand nombre qu'à peine les Salles , Chambres , Antichambres & Galleries , pouvoient suffire à la contenir, précéd

usqu'à  
 us les  
 r bor-  
 e Gal-  
 Aussi-  
 ec les  
 z , il  
 Dais  
 rome.  
 Pais  
 reste-  
 s for-  
 quoy,  
 neral  
 esme  
 s en-  
 ur li-  
 émo-  
 ellent  
 van-  
 e son  
 rs fi-  
 c. Mr  
 le



AIE

C

Que l'  
De toi

MA

C'ej

A

Il y

rees à

ferm

du P

de H

orne

Le N

Nob

lais

pein

rich

voic



da ce Prince , qui marcha jusqu'à une Salle tres-spatieuse , tous les Gentilshommes de sa Cour bordant le passage de la grande Gallerie par où il devoit passer. Aussitost qu'il fut entré , avec les Princes ses deux Fils aînez , il alla s'asseoir sous un grand Dais préparé pour cette Ceremome. Alors les Principaux du Pais s'estant avancez , luy prestèrent le Serment dans les formes ordinaires ; apres quoy , toute la Noblesse en general levant la main , fit la mesme chose , en prononçant tous ensemble les paroles qu'on leur lisoit , pour les répeter. La Ceremonie se termina par un excellent Discours du Chancelier à l'avantage du Prince , & de toute son auguste Maison. Ce Discours finy , on alla se mettre à table. Mr le

le Duc de Hanover prit les Principaux avec luy, & avec les deux Princes ses Fils. Le reste des Nobles se plaça à douze ou quinze Tables qui estoient dans la grande Salle ; & comme il s'y trouva beaucoup plus de monde qu'il n'en eust falu pour les remplir, on fut obligé d'en dresser encor cinq ou six dans d'autres Chambres, pour ne renvoyer personne. Ce Repas dura depuis une heure après midy jusqu'à au soir.

Le lendemain Mercredy , dès le matin, toute la Ville ayant pris les armes au son des Tambours, Fifres , & Hautbois , passa par Bataillons devant la grande Porte du Palais , Enseignes déployées, & en tres-bon ordre. Chacun de ces Corps alla se poster , l'un devant l'Eglise , l'autre à la grande Place d'armes , quelques autres

autres à celle du Marché, & devant l'Hôtel de Ville, & le reste borda les Ruës du passage. Sur les dix heures, S. A. S. alla de son Palais à la grande Eglise, dans un magnifique Carrosse à six Chevaux. Toute la Noblesse de la Campagne marchoit devant en longue file, & celle de la Cour immédiatement devant le Carrosse. Toute sa Maison estoit en grande cérémonie, & la teste nue. Les Pages environnoient le Carrosse, & les Gardes du Corps suivoient. Ce Prince fut placé sur une Tribune au bout de l'Eglise, sous un magnifique Dais, les Gentilshommes de la Cour à sa droite, & les Nobles du País à sa gauche. La Musique, les Orgues, & les Violons, entonnerent aussitôt des Pseaumes, & le Ministre prescha fort éloquemment

ment sur le devoir des Sujets envers leur Prince. Cela fait , on marcha dans le mesme ordre jusques à l'Hôtel de Ville , à la Porte duquel les Bourguemestres & tout le Sénat , reçurent S. A. S. Les Ruës estoient tapissées , & remplies d'Arbres plantez de part & d'autre , & les Escaliers depuis le haut jusqu'au bas , couverts d'un Drap rouge , qui faisoit une espece de Tapis de pied assez agreable. Monsieur le Duc de Hannover ayant été conduit avec les deux Princes dans une grande Salle , toujours sous un Dais , y fut harangué par le Syndic de la Ville ; & ensuite les Bourguemestres , tout le Sénat & le Clergé , presterent Serment comme avoit fait la Noblesse. De là il parut sur un Balcon , appuyé sur un Carreau de Velours en brode

broderie , & du haut de ce Balcon , on prononça le Serment de fidelité au Peuple qui le répéta confusement en levant les mains , & y ajoûtant mille cris de joye. Tout cela se fit au bruit des continuelles salves du Canon , & des Bataillons postez sur les avenues. Apres que cette Cérémonie fut achevée , le Corps de Ville alla chez Madame la Duchesse de Hanover , où le Bourguemestre l'ayant haranguée, luy presenta un Cofre de vermeil doré. Il offrit aussi un fort beau Bassin à la Princesse sa Fille aînée , & quelque Piece d'argenterie à chacun des Princes. Ensuite on conduisit Madame la Duchesse à l'Hôtel de Ville dans un Carrosse à six Chevaux , précédé de douze Gentils - hommes à pied , & environné de plusieurs Pages

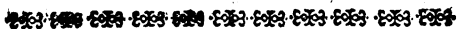
&

& Gardes. Elle estoit accompagnée de la Princesse sa Fille, & des Dames les plus qualifiées de la Cour. Dès qu'elle fut arrivée, on servit une magnifique Table à trente-deux Couverts, où Leurs Alteſſes Sereniſſimes furent placées avec les principaux de l'Eſtat, & pluſieurs Dames. Les Plats eſtoient ſi chargez, & d'une telle grandeur, qu'il falloit quatre Hommes pour les porter. Les Bourguemeſtres, les Sénateurs, & les Premiers de la Ville, ſervoient cette Table. Pluſieurs autres furent ſervies dans la grande Salle pour les Gentilſhommes & les Dames de la Cour. Il y en eut encor dix ou douze de plus de cinquante pieds, pour le Clergé, pour les principaux Officiers des Troupes, & d'autres Perſonnes conſidérables. Autant de

de fois qu'on beuvoit à la Table du Prince, les Trompetes & les Timbales donnoient le signal, & le Canon faisoit tout autant de salves. Les Violons François conduits par le Sieur Farinel, ne contribuerent pas peu à inspirer la joye pendant ce Régat. Il dura depuis deux heures jusqu'à huit; & quand on se fut levé de Table, toute cette belle & illustre Compagnie retourna au Palais dans le mesme ordre qu'elle estoit venuë, apres qu'on eut allumé une quantité prodigieuse de Flambeaux pour en éclairer la marche. Le Jeudy, troisieme jour de la Feste, S. A. traita les Bourguemestres & tout le Senat. Le Banquet dura à l'ordinaire, une partie du jour & de la nuit.

Le Mardy suivant, Monsieur le Prince d'Orange arriva à la  
*Novembre 1680.* H

Cour de Hanover , & y reçut  
de fort grands honneurs. Un Gen-  
tilhomme Allemand en a fait une  
assez exacte description, dans une  
Lettre écrite à un de ses Amis.  
On l'a traduite en ces termes.



# LETTRE

## D'UN GENTILHOMME

### ALLEMAND,

Contenant la Reception de Mr  
le Prince d'Orange à la Cour  
de Hanover.

*S*on A. S. Monsieur le Duc de  
Hanover, qui soutient si digne-  
ment la haute réputation que son  
auguste Maison s'est acquise, ayant  
appris le matin du 29. Octobre,  
que S. A. R. Monsieur le Prince  
d'Orange

d'Orange estoit party de Zell pour venir à Hanover, se disposa à luy faire une Reception digne de l'un & de l'autre. C'estoit assez qu'il l'eut entrepris, puis qu'il ne fait rien qui ne soit accompagné de magnificence. Ce Prince quitta le deuil pour cette maniere de Feste; & quoy que l'or & l'argent donnassent beaucoup d'éclat à ses Habits, sa bonne mine, qui le distingue si fort le faisoit plus regarder qu'aucune autre chose. Toute la Cour, à l'imitation de son Prince, avoit mis ce jour-là des Habits fort éclatans. On ne voyoit que Juste-à-corps couverts de Galons ou de broderie or & argent, dont le fond de la plupart estoit rouge. S. A. sortit sur les deux heures apres midy, pour aller recevoir Monsieur le Prince d'Orange, à une demy-heure de la Ville. Voicy l'ordre de la Marche.

H ij

Elle commençoit par une Compagnie de Chevaux Legers d'ordonnance, avec ses Timbales & ses Trompetes, & son Commandant à la teste, & estoit continuée par soixante & dix Chevaux de main de S. A. S. avec des Housses rouges, toutes couvertes de différentes Broderies. Ceux qui les menaient, avoient des Livrées rouges, chamarrées d'argent; le tout conduit par le Grand-Maistre de l'Ecurie. Quarante Carrosses à six Chevaux suivoient à la fin, remplis de tous les Seigneurs, & Gentilshommes de la Cour, avec des Habits tres-riches. Mr le Baron de Platen, Grand-Maréchal de la Cour, fermoit cette File dans un Carrosse tres-magnifique. A quelque distance de là, on vit paroistre un tres-beau Carrosse, environné de Valets de pied & de Gens de Cheval. C'estoit celuy de Messieurs

seurs les Princes Maximilien & Charles, qui avoient leurs Gouverneurs avec eux. Quelques Carrosses dorez marchaient à leur suite; après quoy paroissoit celui de Mr le Duc de Hanover, à fond de Velours rouge, tout couvert de Broderie or & argent. Ce Duc estoit dans le fond, & Messieurs les deux Princes ses aînez sur le devant, dans une parure si bien entendue & si éclatante, qu'il eust esté impossible d'y rien adjouter. Quantité de Pages & de Valets de pied, vestus des riches Livrées que je viens de vous marquer, environnoient ce Carrosse. Il estoit suivy de la Compagnie des Gardes du Corps à cheval, avec leurs Casques rouges, chamarrées d'argent, ayant leur Colonel à leur teste, précédé de leurs Timbales, & de douze Trompetes. Toute cette superbe Cour s'arresta dans une gran-

*de Prairie , bordée d'un Bois à la droite , & continuée à la gauche par une belle & fertile Plaine. Monsieur le Prince d'Orange arriva bientôt après , accompagné de Messieurs les Comtes de Nassau , de Flodorff , & de Montpouïllan. Leurs Alteſſes mirent pied à terre en meſme temps , & après les premiers Complimens , Monsieur le Duc de Hanover prit Monsieur le Prince d'Orange dans son Carroſſe , & l'on le retourna à la Ville dans le meſme ordre qu'on eſtoit party. On y trouva toute la Garniſon ſous les armes , depuis la Porte juſques au Palais. Toute l'Artillerie & la Mouſqueterie ſe firent entendre dans tout ce paſſage. Enfin l'on arriva au Palais , où Madame la Duchefſe de Hanover , accompagnée de Madame la Princeſſe ſa Fille , des trois plus jeunes Princes , &*  
des

*des principales Dames de la Cour ,  
 attendoit Monsieur le Prince d'Orange dans son Appartement. S. A. R. y estant montée , cette Princesse fit quelques pas hors la Porte de la Chambre , pour aller au devant d'Elle. Ainsi cette entrevue s'estant faite dans l'Antichambre entre une grande foule de Dames & de Seigneurs , les Princes & les principaux de cette Noblesse entrèrent dans la Chambre de Madame la Duchesse. On s'y entretint quelque temps , & de là on conduisit Mr le Prince d'Orange à l'Appartement qui luy avoit esté préparé. Le Soupé fut magnifique , & l'on servit quantité de Tables , avec une profusion surprenante de toutes choses. Le lendemain 30. Octobre, on fit la Revenü de trois Regimens de Cavalerie , & de trois d'Infanterie, qui estoient en bataille dans la Plaine de Hembany,*

# 176 M E R C U R E

qui n'est qu'à une portée de Canon de la Ville. Ces Troupes qui estoient fort lestes, s'acquiterent tres-bien de l'exercice qu'ils firent devant Leurs Alteſſes. La Cavalerie fut separée en deux Corps, qui firent leurs décharges l'un contre l'autre. L'Infanterie ne luy ceda en rien, & tout cet Exercice se termina par trois Salves regulieres de toute la Cavalerie & de toute l'Infanterie, qui sembloient n'avoir tiré qu'un seul coup toutes ensemble. Mille Grenades jettées avec beaucoup d'adresse & de promptitude par l'Infanterie, augmentèrent le bruit de cette Feste militaire. Elles n'estoient que de gros Carton poissé, & renforcé, mais elles ne s'en firent pas moins entendre. Le 31. on alla à la Chasse du Lievre, & les deux autres jours suivans à une grande Chasse de Sangliers. Il y en comptay

comptay cent soixante étendus sur le carreau. Il y en avoit quelques uns d'une prodigieuse grandeur. On prit aussi environ cinquante Renards, qui furent bernez dans la grande Court du Chasteau par quelques Seigneurs & Gentilshommes de Leurs Alteſſes. L'apresdînée du dernier de ces deux jours, Monsieur le Prince d'Orange voulut bien se donner ce plaisir avec Monsieur le Prince, aîné de Brunſvic. Ils témoignèrent tous deux en prendre beaucoup à faire sauter les Renards en l'air. Le soir Monsieur le Baron de Platen Grand - Maréchal, & Premier Ministre de cette Cour, traita chez luy Leurs Alteſſes. La Table estoit longue, & de vingt-quatre Couverts. Elle fut servie d'un Ambigu de Viandes, de Fruits, & de Confitures, ce qui faisoit une agreable confusion de Mets exquis.

H v

*La delicateſſe & la propreté furent remarquées dans ce Repas. Auſſi l'eſprit de ce Miniſtre paroît - il en toutes choſes. Madame ſa Femme eſt une Dame des mieux faites & des plus intelligentes de l'Allemagne. Les Violons François firent admirer pendant ce Repas , les Airs doctes & touchans des Opera du fameux Lully , ce qui ne fut pas un des moindres divertiffemens de cette illuſtre Aſſemblée. Monſieur le Prince d'Orange partit le matin du troiſième jour de Novembre , avec le même Cortege & les Cerémonies qui avoient eſté faites à ſon Entrée. Il a paru tres - content des honneurs qu'il a reçeus , S. A. S. noſtre Maître n'ayant rien oublié de ce qui pouvoit marquer la joye qu'il avoit de voir ce Prince.*

Monſieur le Blanc , Conſeiller & Histoſiographie de Son Alteſſe

tesse Royale de Savoye , présentée le mois passé , à Monseigneur le Dauphin , & à Madame la Dauphine , une Histoire de Baviere en quatre Volumes. Comme les Princes de cette maison ont eu des liaisons fort étroites avec tous les Empereurs & les autres Princes de l'Europe , par leurs Alliances , par les guerres qu'ils ont eûes avec eux , par les secours qu'ils leur ont donnez, & même à cause de leurs propres interets , l'Autheur fait une description particuliere de tout ce qui s'est passé dans l'Empire depuis Charlemagne , sans toutefois s'écarter de son sujet. En suite , apres avoir fait connoître le respect & les inclinations particulieres que les Princes de la maison de Baviere ont toujours eûes pour le Saint Siege , il parle de leur  
grande

## 180 MERCURE

grande pieté , & fait voir comme ces Princes n'ont jamais voulu souffrir les Sectes nouvelles. Il traite dans le dernier Volume, de toutes les Guerres d'Allemagne depuis 1619. jusqu'à la Paix de Munster, & en développe les motifs par les divers interets des Catholiques & des Protestans. Cette Histoire mêlée de Reflexions morales & politiques, est remplie d'Incidens, d'Origines, & de recherches curieuses, qui ne divertissent pas moins le Lecteur qu'elles l'instruisent. Une si agreable diversité le délasse des fatigues que la lecture d'une certaine égalité de matieres donne quelquefois. Aussi peut-on assurer qu'il est peu d'Ouvrages faits avec plus de peine & plus de soins. Ces quatre Volumes sont  
comme

comme une Histoire universelle, tant elle contient de choses qui regardent la plûpart des Nations. Ils n'ont pas esté faits sans ordre. Mr le Blanc ayant donné au Public l'Histoire de Savoye, fenc Madame l'Electrice de Baviere, Fille de Madame Christine de France, luy commanda d'entreprendre celle de ses Etats. Ainsi nous devõs cette curieuse Histoire à l'envie qu'elle eut de faire connoître la grandeur de la Maison dans laquelle elle étoit entrée, en épousant l'Electeur de Baviere dernier mort. Cet ordre donné est d'autant plus glorieux pour l'Auteur dont je vous parle, que cette grande Princesse ayant infiniment de l'esprit, & des lumieres tres penétrantes, on ne peut dire qu'elle ait estimé quelqu'un, sans qu'on demeuré persuadé qu'elle connoissoit

connoissoit en luy un vray mérite. Cet Auteur promet un cinquième Volume , qui contiendra l'exacte description de tous les Etats de Baviere, l'état présent de cette Maison , avec toutes ses Branches, & leur Appanages, celui de la Cour sous l'Electeur Ferdinand-Marie, & tout ce qui s'est passé de plus remarquable sous le Regne de cet Electeur depuis son Mariage avec la Princesse Adelaïde de Savoye , jusques à celui de Madame la Dauphine, & à la Majorité du Prince Maximilien - Emanuel à présent regnant. Le grand succès des quatre premiers Volumes nous doit faire tout attendre de celui qui les suivra.

Il y a environ un an que je vous appris le Mariage de Monsieur le Duc de Mortemar avec une  
des

des Filles de Mr Colbert. La grande jeunesse de la nouvelle Mariée ayant alors empêché qu'on n'eust permis à l'un & à l'autre de le consommer, ce Duc partit quelque temps apres pour aller en Italie. Il y a fait voir par sa prudence & par sa conduite, un esprit fort au dessus de son âge, & est depuis peu de retour icy. Le lendemain de son arrivée son Mariage fut consommé & le jour suivant, il y eut un grand Régál à Sceaux, donné par Mr Colbert. Les Mariez trouverent pour faire ce voyage, chacun un Carrosse à six Chevaux, & tout le reste du Train proportionné à leur qualité, sans qu'ils eussent sçeu qu'on eust mesme commencé de travailler à leur Equipage.

Monsieur Chamillart, Conseiller au Parlement, a épousé Mademoiselle

demoiselle le Rebours. Il est Fils de Monsieur Chamillart Maître des Requestes, qui est mort Intendant de la Generalité de Caën. C'estoit un Homme d'un fort grand merite, qui avoit esté choisy Procureur General de la Chambre de Justice. La Mariée est Fille unique de Mr le Rebours Maître des Comptes. M<sup>rs</sup> le Rebours, l'un Président au Grand Conseil, & l'autre Conseiller au Parlement, sont ses Oncles.

Le Roy & la Reyne d'Espagne ont couru un fort grand péril sur la fin du mois de Septembre. Ils estoient allez en devotion à Nostre-Dame d'Atocha, & ils trouverent à leur retour toute l'étendue du Cours appelé *Prado*, si pleine des eaux qui estoient tout à coup tombées des Montagnes apres des pluyes extraordinaires, que leur Carrosse s'estant avan-

cé pour la traverser , les Mules de devant qui sont toujours attachées à de longues resnes , furent renversées par la rapidité du torrent , sans que le Postillon en pût estre maistre. On accourut , & on fit reculer le Carrosse à force de bras. Tous les attelages sont presque de Mules en Espagne , depuis que l'on prit , ou qu'on menaça de prendre les Chevaux de Carrosse pour envoyer de la Cavalerie en Catalogne. Il n'y a que les plus puissans Seigneurs qui en mettent six. Encore est - ce un droit qu'ils n'ont que hors de la Ville. Cela vient de ce que le feu Roy trouvant peu de monde au Cours , & en demandant la raison , on luy dit que la vanité estoit si grande , que ceux qui n'estoient pas assez riches pour entretenir six Mules,

Mules, aimoient mieux n'y point paroistre , que d'y venir avec moins de train que beaucoup de Gens qu'ils pretendoient devoir égaier. On défendit aussi-tost les Carrosses à six Mules. Leurs Majestez, garanties du péril dont je viens de vous parler , furent obligées d'aller attendre au Buen-Retiro , que le passage fust libre. Vous vous souvenez qu'en vous envoyant la Veuë de cette Maison , je vous ay marqué qu'elle est au dessus du Cours, & qu'elle a un Parc tout remply d'Allées, quia a plus d'une grande lieuë d'étendue. Dans ce Parc, il y a beaucoup d'Hermitages séparés , qui sont de fort jolis Bastimens. Vous en ferez convaincuë , en jettant les yeux sur celui de S. Antoine que je vous envoie gravé.

Je

187

ristes  
s ont  
ps en  
e. Je  
e ter-  
dans  
ticu-  
ga &  
ation  
rdres  
Ville  
Gre-  
Mé-  
rable  
Mole  
long,  
l'au-  
t les  
nées,  
7. Au  
teau  
entre



*Hermita*

Mulê  
paroit  
moins  
Gens  
égale  
les C  
Maje  
je vic  
oblig  
Retir  
Vous  
envo  
son ,  
est au  
a un  
quia  
d'ete  
beau  
rez ,  
men  
cuë ,  
luy c  
voye

Je ne vous dis rien des tristes ravages que les Inondations ont causées dans ce mesme temps en divers Lieux de l'Espagne. Je passe à un Tremblement de terre qui s'estant fait sentir dans tout le Royaume, a mis particulièrement la Ville de Malaga & les environs dans une desolation inconcevable, par les desordres qu'elle y a causez. Cette Ville est située au Royaume de Grenade, sur le bord de la Mer Méditerranée, & assez considerable par son commerce. Elle a un Mole de 570. pas ou environ de long, & de 15. à 20. de large. De l'autre costé, l'avance que font les Montagnes, quoy qu'éloignées, met les Navires assez à l'abry. Au dessus du Mole est un Chasteau bas, ou grande Terrasse, entre la Mer & le Chasteau d'Alcaçava.

cava. C'est un vieux Chasteau fort en ruine, qui commande à la Ville & à la Terrasse. De ce vieux Chasteau il y a un Chemin de communication au Chasteau d'en haut , appelé Gibralfaro. C'est quelque chose de fort beau que ce chemin. Il est large , & entre deux hautes Murailles basties sur le Roc , & si épaisses, que trois Hommes peuvent aller de front au dessus. Ces deux Murailles sont par échelons par tout. Il y a environ cinq mille Maisons dans la Ville, dont l'Eglise Cathédrale est fort magnifique. On prétend que les seules Chaises du Chœur ont coûté cent mille écus. L'Evesché en vaut soixante & dix mille. Pour ce qui est du Païs , ce ne sont que *Peñas y Sierras* , c'est à dire Rochers & Montagnes, à l'exception de

de la petite Plaine qui est autour de la Ville , & de quelques endroits des Montagnes où croist l'excellent Vin de Malaga & de Pedro Ximenés, d'ôt on dit qu'on embarque tous les ans vingt-cinq mille Pipes. Ce Pedro Ximenés avoit le meilleur terroir qui fust autour de la Ville, ce qui fit donner son nom au Vin d'Espagne le plus estimé. C'est ce qu'on appelle en France par corruption , du *Perro-chimene*.

Je reviens au Tremblement arrivé à Malaga. Le 9. d'Octobre dernier , jour de S. Denys , la terre y fut agitée de secousses si violentes , que presque toutes les Fortifications furent renversées. Elles abatirent entièrement le quart des Maisons , & en mirent un autre quart hors d'état d'estre habitées , à moins qu'on ne les

les rebâtisse. Les ravages de ce Tremblement furent si prodigieux , que la plus grande partie des Habitans quitterent la Ville, dans la peur qu'ils eurent d'estre ensevelis sous ses ruines , mais ils ne trouverent guère plus de sûreté dans la Campagne. Les Montagnes s'y renversoient , & jettoient par terre ceux qui se refugioient dessus, ou occabloient ceux qui s'arrestoient dans la Plaine. Plusieurs Villes des environs furent aussi mal-traitées. Ce qu'il y a eu de tres-particulier , & ce qui peut-estre n'estoit jamais arrivé en aucun autre tremblement , c'est que la terre s'ouvrit en plusieurs endroits , & jetta de l'eau en si grande quantité , que cette eau fit enfler la Riviere qui passe aupres de Malaga. On avoit veu mille fois la terre  
dans

dans ses tremblemens jeter du feu par les ouvertures qui s'y faisoient, & cela s'accordoit parfaitement avec ce que les Philosophes pensent sur ce sujet. Ils disent qu'il se forme nécessairement dans les entrailles de la terre des exhalaisons de soufre & de bitume ; que ces exhalaisons disposées d'elles-mêmes à prendre feu, s'enflâment, ou par la vitesse de leur mouvement, ou par la chute de quelque pierre qui se froissant rudement contre une autre, excite des étincelles dans la concavité où sont renfermées ces exhalaisons ; qu'estant ainsi enflâmées une fois, elles se dilatent & s'étendent aussitost ; que le lieu qui les renferme estant trop étroit, & résistant à l'effort qu'elles font pour occuper plus d'espace, elles redoublent leur violence, secoüent,

secoüent, & soulevent la Caverne qui les contient, jusqu'à ce qu'enfin elles s'ouvrent un passage dans les lieux qui les resserrent moins, ou qu'elles s'échappent toutes en feu par les ouvertures qu'elles font sur la surface de la terre; mais dans le tremblement qui a presque détruit Malaga, la terre n'a vomy que de l'eau au lieu de feu; & si vous me permettez de conjecturer, cela vient peut-estre de ce qu'au dessus des Cavernes qui contenoient ces exhalaisons enflammées, il y avoit quelques amas d'eau, que le feu qui estoit dessous fit bouïllir, & à laquelle il imprima ce mouvement extraordinaire.

Il me reste à vous parler des Benéfices donnez par le Roy, depuis ceux dont je vous ay fait un premier Article. Monsieur Caürol de

de Tagny a esté nommé à l'Abbaye de Lanvaux, au Diocèse de Vannes en Bretagne, qui donne entrée aux Etats. Il descend des plus illustres Maisons de France, & est allié à celles de Chaunes, Créquy, d'Estrées, de Rets, Rambures, Monchy, Lannoy, &c. Ses Ancestres ont servy nos Roys successivement depuis trois cens ans, & se sont particulierement signalez du temps de la Pucelle Jeanne d'Arq, lors que les Anglois furent chassés du Royaume. Ils ont toujours gardé une fidelité inviolable à leur Prince. Entre les Chevaliers de Malte de leur Famille, on remarque Jean du Caürel de Tagny, Commandeur de Loyson en Artois, qui apres le Grand-Prieur, occupoit en 1600. la premiere place

*Novembre 1680. I*

au Chapitre. Il a toujours eu les principaux Emplois de la Religion, & estoit fort estimé de Henry IV. qui témoigna regretter sa mort. M. le Marquis de Tagny, Pere de l'Abbé, a commandé la Compagnie d'Ordonnance de feu monsieur le Duc de Chaunes Maréchal de France, & est mort au Service de Sa Majesté. Il a eu plusieurs Enfans, dont six ont servy en différentes occasions. Monsieur d'Austruy qui estoit l'aîné, a esté tué au Secours d'Arras, & le Chevalier à la Campagne de Lile. Le Marquis est mort apres vingt-quatre années de service, d'une blessure qui se rouvrit à Liege, lors qu'il commandoit le Regiment de Cavalerie de Careux. Il avoit commandé celuy de monsieur le Comte d'Auvergne, & estoit Premier Gentilhomme

me

me de la Venerie de Sa Majesté,  
 & Bailly de Château - Thierry.  
 M. d'Austruy quatrième Frere, est  
 mort d'une blessure qu'il reçut  
 dans les dernières Campagnes de  
 Flandre. L'Ayeul & le Bisayeul de  
 l'Abbé dont je vous parle, se sont  
 aussi signalez dans le Service, &  
 il est amplement parlé à la gloire  
 de son Trisayeul dans l'Histoire de  
 Cambrai. M. du Caurel Marquis  
 de Tagny son Frere, à present  
 aîné de cette Maison, a commen-  
 cé ses Campagnes en 1652. Il a  
 esté Capitaine de Chevaux Le-  
 gers, & Premier Brigadier des  
 Mousquetaires. Ce Marquis ser-  
 vant en Hollande contre feu l'E-  
 vêque de Munster, fut attaqué  
 par deux cens Chevaux Legers,  
 & assiégué dans une petite Chau-  
 miere de terre. Il les repoussa, se-  
 condé d'onze Mousquetaires

seulement, passa l'épée à la main au travers de ces deux cens Hommes, en tua beaucoup, & fut blessé à la main. Le Roy, informé de sa bravoure, l'honora d'une Charge de Maréchal des Logis dans la Compagnie des Mousquetaires. Le mesme Marquis a esté en Candie accompagné de son Frere le Chevalier, à present Capitaine de Cavalerie. Les Armes de la Maison de Tagny justifient l'ancienne Noblesse de ceux qui en sont sortis, & qui ont toujours servy le Roy, non seulement avec zele, mais encor avec dépense. Ils portent à la Bande fuzelée de gueules en champ d'argent. La Terre & Seigneurie d'Austruy leur donne la qualité de Pair, & Connestable de Boulonnois. Cette Maison ne s'est pas rendue moins considerable dans  
l'E

l'Eglise, que par les Armes. Guillaume du Caürel de Tagny, Abbé & Comte de Corbie en 1522. estoit tellement aimé de la Ville & de ses Religieux, qu'ils luy érigerent un monument qui passe encore à present pour la merveille de ce Pais.

Le même jour que M. l'Abbé de Tagny fut gratifié de l'Abbaïe de Lanvaux, M. du Chesne, fameux Medecin, obtint du Roy pour l'un de ses Fils, celle de Moléon, au Diocèse de la Rochelle.

Un peu apres, le Roy donna l'Evêché de S. Paul Trois-Châteaux, à M. l'Evêque de Grace, dont je vous ay déjà parlé; & celui de Perpignan, à M. l'Abbé de Montmor. Sa Majesté a joint au dernier la Dignité de Grand-Inquisiteur. L'importance de ce Poste marque assez l'estime que le

Roy fait de la pieté , & du zele de cet Abbé. La maniere dont il presche le rendoit tres-digne de l'Episcopat. Je ne vous dis rien de sa Famille. Vous sçavez qu'elle est considerable depuis plusieurs siecles, alliée à un grand nombre de Personnes des plus qualifiées du Royaume, & que ceux de son nom ont eu des Emplois & des Charges importantes. Ce nouveau Prelat est Fils de feu monsieur Hebert de Montmor, Doien des maistres des Requestes , & de l'Academie Françoise , un des plus beaux Esprits de son temps, & d'une integrité si connue, qu'il est inutile de vous en parler. Plusieurs Personnes de cette Maison ont possédé de pareilles Dignitez ; & Pierre Hebert de Montmor son Grand - Oncle, estoit Evêque & Comte de Cahors,

hors, & Premier Aumônier de feu monsieur le Duc d'Orleans. Son profond sçavoir, & sa grande probité, ont mis sa memoire en veneration dans ce Diocese. Nous ne devons pas moins esperer du nouvel Evêque dont je vous parle, puis qu'il nous donne depuis longtems de si glorieuses marques de l'un & de l'autre.

Monsieur l'Abbé Charlan a obtenu l'Abaye du Charbon-blanc. C'est un Homme d'une profonde erudition, grand Physicien, & fort estimé de quantité de Personnes du premier rang.

L'Abbaye de Chantemerle, de l'Ordre de S. Augustin, dans le Diocese de Troyes, a esté donnée à monsieur l'Abbé de la Luzerne, Fils de monsieur le Marquis de la Luzerne, Lieutenant de Roy en Normandie, & Gouverneur

de monsieur le Comte de Vermandois. Il a un Frere aîné Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie ; & deux cadets , dont l'un est Page de la Chambre de Monseigneur le Dauphin, & l'autre sert sur les Vaisseaux de Sa Majesté.

Monsieur de Bethune-d'Orval, Fils de Monsieur de Bethune, Duc d'Orval , Premier Ecuyer de la, feuë Reyne Mere, a eu l'Abbaye de Sênengué; & Monsieur l'Abbé de la Rochetaillée, Gentilhomme Lyonnois, celle du Valbenoist, Diocèse de Lyon.

Quelques jours auparavant, Monsieur l'Abbé de Montcassin avoit esté nommé au Doyenné de S. Emelian en Guyenne , qui est d'un revenu fort considerable.

En vous parlant de l'Eglise, je

je croy pouvoir ajouter ce qui regarde l'Audience de congé du Pere Bernard de Port-Maurice, General des Capucins. Le jour de cette Audience ayant esté arresté, la Reine luy envoya un de ses Carrosses, à cause d'une indisposition qui luy estoit survenuë, & qui jointe à son grand âge ne luy permettoit pas d'aller sur la Mule dont il se sert ordinairement. Il partit du Convent des Capucins de Paris dans ce Carrosse, accompagné du Pere Hierotée de Paris, Provincial, d'un Secretaire, & de Frere Louïs du Mans. Ce dernier est fort connu des Personnes de qualité, & estimé des Puissances. Il a fait plusieurs Voyages qui n'ont pas esté sans fruit. Ce fut luy qui mena en Portugal les Religieuses qui ont servy à l'establissement

du Convent des Capucines, que la Reine a fait en ce Royaume. Ce General alla descendre à l'Hôtel de Crequy avec sa Suite, & y ayant esté tres-bien reçu par les ordres qu'en avoit donnez le Duc de ce nom, il eut le soir une longue Audience de M. Colbert de Croissy. Le lendemain sur les huit heures du matin, il en eut une autre de M. Colbert, & sur les dix heures, il fut conduit à l'Audience du Roy par monsieur de Bonneüil Introduceur des Ambassadeurs. Sa Majesté luy témoigna beaucoup d'affection pour tout son Ordre, & d'estime en particulier pour sa Personne. Il alla en suite chez la Reine, & chez Monseigneur le Dauphin, qui luy firent paroistre les mesmes bontez. Leurs Alteſſes Royales estant pour lors à Paris, il en eut

eut Audience quelques jours apres au Palais Royal, où monsieur de Saint Laurens le conduisit. Monsieur, & Madame, luy témoignèrent la mesme estime pour sa Personne, & la mesme affection pour son Ordre, qu'avoient fait Leurs Majestez.

Le Roy a créé quatre Gentils-hommes du Drapeau Colonel de son Regiment des Gardes Françoises, qui doivent l'accompagner en toutes occasions, & combattre pour sa défense. Ils sont habillez d'un Drap gris-blanc, couvert par devant, sur les poches, & aux ouvertures des costez & du derriere, de Boutons d'argent en Brandebourg larges de deux grands doigts, avec un Galon d'argent sur les coutures. Leur Epée est d'argent, & leur Baudrier de buffle bordé de deux

deux Galons d'argent fort larges, ainsi que leur Gands, avec un Chapeau noir bordé d'argent, & couvert d'une Plume noyée d'un Ruban bleu, comme leur Cravate & leur Baudrier, pour accompagner la doublure de leur Juste-à-corps, qui est bleuë, aussi bien que leurs Haut-de-chausses, & leurs Bas. Ils portent une Pertuisane dorée, & cet équipage n'est pas moins beau qu'il est singulier. Monsieur de S. Gilles, Page de la Petite Ecurie, dont je vous ay parlé plusieurs fois dans les recits des grands Sieges que le Roy a faits pendant la dernière guerre, a eu l'honneur d'estre nommé par Sa Majesté, Premier Gentilhomme du Drapeau Colonel. Monsieur de Renansart, aussi Page de la Petite Ecurie, & qui s'est signalé pendant la guerre,

re,

re, est le second. Monsieur de Sales, Page de la Grande Ecurie, est le troisiéme; & monsieur de Candau, le quatriéme.

Comme je vous ay dit autrefois que tous les Pages des Ecuries du Roy, sont obligez avant que d'y estre receus, de presenter à monsieur le Grand Ecuyer, & à M. le Marquis de Beringhen, Premier Ecuyer, les Preuves de leur Noblesse, dressées & attestées par monsieur d'Hozier, Genealogiste de la maison du Roy, & Juge general des Armes & Blazon de France, vous pourrez apprendre fort amplement les Genealogies de ces Gentilshommes dans le Recüeil de toutes ces Preuves, qu'il assemble par ordre du Roy, & qu'il doit bien-tost donner au Public. Un si curieux Ouvrage vous fera connoistre qu'il a succédé

cedé à l'illustre monsieur d'Hozier, dont il est le second Fils, c'est à dire, au plus grand Homme que nous ayons eu dans cette sorte de connoissance. Voicy ce que j'en ay appristouchant ces Pages.

Monsieur de S. Gilles porte le nom de Lenfant, & ce nom qui a plus de trois cens ans d'ancienneté de Noblesse dans les Provinces du Maine & d'Anjou, est porté par les Seigneurs de la Patriere au Maine. Il a l'honneur d'estre allié de fort pres à tous les Successeurs du Grand Cardinal de Richelieu, à cause de François du Pleffis de Richelieu sa Grande Tante, Fille de François du Pleffis de Richelieu, & d'Anne le Roy-Clinchamp, qui épousa le 8. Novembre 1539. Georges Lenfant, Seigneur de la Patriere & de Cimbé, dont sont issus Messieurs de la Patrie

Patriere , Despeaux , de Boismoreau, du Bordage, & de S. Gilles, qui sont tous du nom de Lenfant, & portent d'or à trois faces de gueules.

Monsieur de Renansart s'appelle de Flavigny. Cette Famille est comptée depuis long-temps parmi les plus Nobles du Laonnois, comme on le peut voir dans le Grand Nobiliaire de Champagne, où sa Genealogie est comprise, avec ses Preuves verifiées devant Monsieur de Caumartin, lors qu'il estoit Intendant de cette Province. Il porte échiqueté d'or & d'azur.

Monsieur de Sales est originaire de Savoye. Son nom est considérable dans le Genevois, où est la Terre de Sales; mais il joint à sa naissance un grand avantage, c'est qu'il a l'honneur d'estre

Petit

208.      M E R C U R E

Petit-Neveu du Grand S. François de Sales, Evêque de Genève. Il porte d'azur à deux faces d'or remplies de guetles , & accompagnées d'un Croissant, & de deux Etoiles d'or posées en pal.

Je ne puis vous rien apprendre de Monsieur de Candau. Le choix qu'en a fait Sa Majesté est une preuve de sa Noblesse ; mais comme il n'est point du nombre des Pages, je n'ay pu sçavoir aucune particularité de sa Maison.

Sur la fin de l'autre mois, Monsieur le Marquis de Rochefort, qui est encor dans une fort grande jeunesse , ayant eu l'honneur de saluer Monseigneur le Dauphin , ce Prince qui a beaucoup d'estime pour Madame la Maréchale de Rochefort sa Mere , & qui se plaist à donner des marques de ses liberalitez à ceux qu'il

qu'il aime , luy fit present dès le lendemain d'un petit Cheval noir Anglois , avec un Harnois magnifique de Velours jaune tout brodé d'argent , & garny d'une Frange aussi d'argent à petits glands, avec les Chaperons & les Poches du mesme Velours. On ne peut rien voir de plus propre, ny de plus riche que ce petit Equipage. Le Pommeau de la Selle est aussi d'argent , avec une cizelure fort délicate. Monsieur du Mont, Ecuyer de Monseigneur le Dauphin , fut celuy qui présenta ce Cheval au jeune Marquis dont je vous parle.

Quelques jours apres , Madame la Dauphine fut attaquée d'une Fièvre double tierce. Messieurs Daquin & Fagon, Premiers Medecins de leurs Majestez , la traitèrent. Ils la firent saigner du bras,

bras , & du pied en suite , & elle en reçut beaucoup de soulagement. On dit qu'elle n'avoit jamais esté saignée. L'état où estoit cette Princesse , faisoit assez voir qu'il ne falloit plus qu'un peu de temps pour chasser la Fièvre entièrement ; mais comme il est naturel de chercher à s'en défaire le plutôt qu'on peut, Monsieur le Chevalier Talbot fut appelé. Son Remede estoit souhaité de cette Princesse, mais elle avoit de la répugnance à prendre autant de Vin , qu'il en fait boire ordinairement à ceux qui s'en servent. Il trouva moyen de la satisfaire , en luy donnant son Remede en maniere de Pilules. L'effet fut le mesme qu'il avoit accoustumé de produire dans le Vin. Sa Fièvre cessa , & il survint un mal de dents à cette Princesse , que le mesme Medecin

decin guérit aussitost. Il y avoit peu de jours que sa santé estoit rétablie, quand Monseigneur le Dauphin fut surpris d'un mal plus incommode que dangereux, lors qu'il n'est pas excessif, & qu'il dure peu. Monsieur le Chevalier Talbot, qui avant que de faire prendre son Remede à Madame la Dauphine en avoit donné le Secret au Roy, fut de nouveau appelé. Il en employa un autre propre pour le mal dont il s'agissoit. Ce Remede fit effet; mais comme la santé de Monseigneur le Dauphin est fort précieuse, le Roy ne voulut rien oublier de ce qui pouvoit le guérir parfaitement. Ainsi on manda trois des plus fameux Medecins de Paris, qui sont M. Petit, M. du Chesne, & Monsieur Moreau. La saignée fut crüe nécessaire pour ce jeune Prince,

&

& on la fit par l'avis des Medecins, & du Chevalier Talbot, qui avec eux signa l'Ordonnance. Presque en mesme temps, on a veu Monseigneur le Dauphin tout-à-fait guéry. Les trois Medecins qu'on avoit fait venir de Paris, apres avoir esté fort bien traitez à Versailles, où l'on servoit une Table exprés pour eux, ont esté remerciez avec trois cens Louïs que le Roy a fait donner à chacun. Quant au Chevalier Talbot, comme c'est de son bon gré qu'il a decouvert son Secret au Roy, Sa Majesté luy a fait present de deux mille Louïs, ausquels Elle a adjouté une Pension de deux mille livres. Son Interprete (car ce Chevalier ne sçait pas bien nostre Langue) a eu aussi trois cens Louïs. Tout ce que le Roy a fait en cette rencontre, marque sa generosité,

rosité, sa prudence, & la tendresse  
qu'il a pour un Fils qui en est si  
digne. Voicy des Vers qu'a faits  
monsieur de Bonnecamp Medec-  
in sur le retablissement de la  
santé de ce jeune Prince , & de  
Madame la Dauphine.

## MADRIGAL.

**A** Vtrefois un Talbot , Ennemy  
de la France ,  
La mit presque aux abois par un  
Fer inhumain.  
Vn Talbot aujourd'huy , le Gobelet  
en main ,  
Par des coups plus heureux, en sau-  
ve l'esperance.  
Malheur à Talbot l'Assassin ,  
Vive Talbot le Medecin.

Vous aurez de la joye d'ap-  
prendre que monsieur le Prince  
s'estant

s'estant servy du mesme Remede , a toujours continué de se bien porter, & qu'au lieu de Lait qui estoit auparavant la nourriture , il se nourrit à present de Viande. Les Vers qui suivent, sur le retour de la santé de ce Prince, ont esté faits par M. Louchaut.

~~~~~

A S. A. S.

M. LE PRINCE.

PEnt-on assez marquer la joye
Qu'on a de la santé que le Ciel
vous renvoie ?

Tout fait des vœux pour vous d'une
commune voix.

Paris, la Cour , & la Province ,
Après avoir tremblé pour vous du-
rant trois mois,

Son

Souhaitent aujourd'hui, grand
Prince,
Que vous soyez guéri pour une
bonne fois.



Déjà votre santé parfaite,
Et que rien ne peut plus troubler,
Fait voir qu'en quelque état que le
hazard vous jette,
On a toujours tort de trembler.



Ainsi donc notre ame alarmée,
Croit mal, quand elle croit que la
Fieure en courroux,
Qui n'est qu'une bile enflammée,
Soit plus redoutable pour vous,
Que n'est une terrible & foudroian-
te Armée.



Les maux ne durent pas toujours,
Et lors qu'ils ne sont pas extrê-
mes,
On peut, sans s'effrayer, en regarder
le cours. Son

216. MERCURE

*Souvent la Medecine est d'un foible
secours ;*

*Les Héros comme vous se guerissent
d'eux-mesmes ,*

*On bien il est là-haut des Puissan-
ces supremes*

*Qui s'occupent sans cesse à conser-
ver leurs jours.*



On benît par toute la Terre

La Medecine d'Angleterre,

Et chacun luy donne sa voix ;

*Mais Linieres déjà parmi nostre
allegresse*

S'est écrié plus de cent fois,

*C'est le Vin , le Vin seul a sauvé
Son Altesse ,*

Et non pas le Remede Anglois.



*Qu'importe à l'Univers ce qu'on
en pourra croire,*

*Pourveu que vous viviez tou-
jours ?*

De

De vostre vie il admire la gloire,
 Et pour en prolonger le cours,
 Il faut que tout s'accorde, & que
 tout s'y prépare;
 Des Héros comme vous, d'un mérite
 si rare,
 Ne reviennent pas tous les jours.

Le lendemain de la Saint Martin, le Parlement en Habit de cérémonie, se trouva à l'ordinaire à la Messe qu'il fait célébrer ce jour-là. Un Evêque est toujours prié de la dire, en suite de quoy il est conduit à la Grand'Chambre entre deux Présidens à Mortier. Le premier, passe avant luy, le second, n'entre qu'après. Quand toute la Compagnie est placée, Monsieur le Premier President remercie l'Evêque qui vient de faire cette fonction. Elle a esté faite cette année par Monsieur

Novembre 1680. K

de Bourlemont, Archevesque de
Bordeaux. Le remerciement que
Monsieur de Novion luy fit, tom-
ba sur les avantages de sa Maison,
& sur le mérite particulier de sa
Personne. L'employ dont il sort
l'a fait connoître. Ce Prélat, re-
merciant à son tour, fit des élo-
ges de ce Corps auguste ; & le
compara à l'Arcopage. Ces remer-
ciemens finis, on alla diner chez
Mr le Premier Président, qui trai-
te l'Evesque qui a célébré la Mes-
se. Sa Table est ouverte pour tous
ceux du Parlement qui veulent
l'accompagner. Vous remarque-
rez que quoy que l'on entre à la
Grand'Chambre le lendemain de
la Saint Martin, l'ouverture des
Audiences se fait seulement le se-
cond Lundy qui suit. Il n'en est
pas de même de la Cour des Ay-
des, où ce jour-là même l'on fait
les

les Harangues. Ainsi le Mardy 12. de ce Mois, Mr le Camus, qui en est Premier Président, parla selon la coutume. Il fit merveilles. Son Discours roula sur le travail, qui est d'un devoir indispensable pour tous les Juges, & les Magistrats. Il dit, *Que les Vacances n'étoient pas données pour le cesser, mais pour travailler encor davantage en étudiañt.* Il fit voir, que dans tous les Arts il n'y avoit point de Vacances, qu'il n'y en avoit que dans la Justice; mais que c'étoit pour se rendre justice à soy-mesme en travaillant. Mr du Bois, Procureur General de la même Cour, traita le mesme sujet, mais d'une autre sorte. Pour prouver ce qu'il avança, touchant le travail, qui ne doit jamais souffrir de relâche dans un Magistrat, il donna l'exemple du Roy, qui travaille incessamment, & dans ses

Voyages mêmes, qui seroient des temps de plaisirs pour d'autres. Son Discours charma, & tous ceux qui l'entendirent tombèrent d'accord qu'on ne pouvoit assez l'estimer. La Feste de Sainte Catherine, qui est une Feste du Palais, tombant cette année au second Lundy où le Parlement doit commencer les Audiencies, on les remit jusqu'au lendemain. Mr. le Premier Président fit ce jour-là un très-beau Discours. Il ne fut pas long, mais brillant, serré, & si rempli de pensées, qu'on peut dire que chaque parole tenoit lieu d'une Sentence. Il parla des avantages de l'Eloquence, & fit voir que plusieurs grands Empereurs, après avoir remporté dans le Champ de Mars les plus signalées victoires, se faisoient encor un plaisir plus grand de venir triompher dans le Barreau.

Barreau. Mr l'Avocat General de Lamoignon prit la parole aussi-tôt que Mr le Premier Président eut finy. Son Discours fut sur la vraye & sur la faulx Eloquence; mais il n'en parut que de veritable dans tout ce qu'il dit. Il fit voir, *Qu'il y avoit beaucoup de Personnes qui ayant de beaux talens qu'ils ne songeoient point à cultiver, se reposoient trop sur la Nature, sans ajouter à leurs discours la force de l'Art; & que d'autres ne s'attachant qu'aux regles de l'Eloquence, negligoient l'étude, qui estoit la plus necessaire, puis qu'on estoit toujours assez éloquent lors que l'on sçavoit beaucoup.* Il dit à propos de ceux qui ne s'attachoient qu'aux regles de l'Art, *Qu'ils ne pouvoient tout-à-fait être estimez Orateurs, de mesme qu'un Medecin qui ne sçait guerir qu'une sorte de maladie, ne peut passer*

*pour vray Medecin ; que l'Orateur
devoit estre instruit de tout ce qui
estoit compris dans la Science qu'il
professoit , & qu'il falloit ne rien
ignorer , pour en mériter le nom. Il
fit deux comparaisons admirables
de la vraye & de la fausse Elo-
quence. Il compara la premiere ,
à un Fleuve qu'on voit rouler gra-
vement , & qui ne cause que de la
fécondité , soit parce qu'il porte sur
ses eaux , soit pour le bien qu'il pro-
cure aux terres où il ne se répand ,
ny pour trop de temps , ny avec trop
d'abondance. Il se servit de la com-
paraison d'un Torrent , pour fai-
re voir quels effets produit la
fausse Eloquence , puis qu'un Tor-
rent , apres avoir fait beaucoup de
bruit , ne laisse voir quand il a pas-
sé , que les tristes marques de ses
ravages. Il fit aussi une fort bel-
le peinture du plaisir que doit
sentir*

sentir en soy - mesme un Homme véritablement éloquent, dans le temps qu'il parle en public. Il décrivit le silence surprenant d'un nombre infiny de Gens, dont les yeux sont tous attachez sur luy, qui n'ont d'oreilles que pour l'écouter, & qui le regardent avec admiration. Il ajouta à toutes ces choses, la sensible joye qu'il a de faire prendre à ses Auditeurs toutes les passions qu'il cherche à leur inspirer ; & pour comble des glorieux avantages qu'un fameux Orateur peut se promettre de son éloquence, il fit voir que son travail devoit estre récompensé du plus Grand Roy de la Terre, qui sçait tout, qui voit tout, qui connoist tout, puis qu'il estoit fort croyable qu'un si grand Monarque, qui donne tant au

K iiij

mérite , & qui répand ses bienfaits sur tous ceux qui excellent dans les beaux Arts , n'auroit pas de moindres considérations pour ces Hommes extraordinaires, qui possèdent au plus haut point la véritable Eloquence. Ma Lettre est déjà trop longue , & je suis forcé de remettre au Mois prochain à vous parler des Mercuriales qui se fient le lendemain Mercredy.

Le Madrigal que vous allez voir , renferme le Mot de la première Enigme du dernier Mois. Il est du Solitaire de la Rue des Arcis.

Pourquoy tant de galanterie ?
 Sans vous parer d'aucune Pierrerie,
 Vous avez beau , Mercure , assez
 dequoy charmer
 Le tour aisé de vos Lettres fidelles;
 Vos

*Vos Vers galans , vos Chançons , vos
Nouvelles ,
Sans Diamant ſçaurent vous faire
aimer
Des Hommes ſçavans , & des
Belles.*

Ceux qui ont trouvé ce meſ-
me Mot ; ſont Meſſieurs Villet-
te , de Laon , en Picardie , Gil-
lon , de Moüy en Beauvoſis ; Sou-
haitard ; Chapuis , de Montbri-
ſon , Le Hot , Avocat à Caën ; Ser-
rant , Preſtre de Nogent le Roy ;
Charmois , Fils du Procureur du
Roy d'Affigny ; L'Abbé Morin de
la Bouxerie ; & Haumont , du
Pont de Bois , (ces deux derniers
en Vers ;) Mademoiſelle Tigri-
ne ; L'Indifferent d'Abbeville ;
Le Berger Floriſte du Coſtentin ;
Le Curieux de la Charme de
Braux ; & la belle Drion. *L'Email*

226 MERCURE

est un sens qu'on a donné à la
mesme Enigme.

Monsieur Rault de Rouën a
expliqué ainsi la seconde.

Non , Mercure n'est plus le
Messager des Dieux ,

Il fait un nouveau Personnage ,
Et pour se montrer en tous lieux ,
Il va prendre autre équipage ;
Mais s'il est en Guerrier fièrement
travesty ,

Et si la veüe en est trompée ,
Par l'Enigme on est averty
Que le Galant porte l'Epee.

L'Epee est le Mot qu'ont aussi
trouvé Messieurs Michel , Patron
de Meaux ; l'Abbé Darrest , d'Ab-
beville ; D. Ruffier , de Paris ; Le
Febvre le Fils , de Dunkerque ;
L'Amant universel ; de la Rue
de la Harpe ; Mesdemoiselles
Tour

Tournedos, de la Ruë Saint Anastase ; Marchand , de Chastillon sur Indre, & I. Maché, la dernière en Vers, aussi bien que Messieurs L. Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy : & Boulançois. On a encore expliqué cette même Enigme sur *le Busc, la Fausse Monnoye, la Langue, & le Fard.*

Voicy les noms de ceux qui ont trouvé le vray sens de l'une & de l'autre. Messieurs Léger de la Verbissonne : Trochon , Conseiller au Présidial du Mans : Guépin , de Rennes : L'Amant sans reproche de Lyon : De la Ereminiere Bertrand , Greffier en chef de l'Election de Touars, De Largiliere , Peintre Anglois, D. C. Raguienne B. D. Bethune ; Le Cointre : Le Fourneur : Huet ; Le Preux , Officier du Roy, D'Hault ;

528 MERCURE

D'Hault..... Garment, de Paris ; d'Arbrigeant ; De Morel ; De Tupigny de S. François du Havre ; Terrasson de l'Abbaye de Londieu ; Le Baron de S. Lage, Beaujolois, Motet, Bailly de Pont sur Seine ; Le Chevalier du Montant ; Alex. du Val, de l'Evesché de Coutance ; Fredino ; Nazard du Palais, Père & Fils : Robustel, de Grenoble ; Desarbois, de Rheims ; Michallet de Boissivert ; R. Bechu, Prestre à Nantes ; Du Flos, Baret, de l'Epinay, de Vittré : Mesdames la Marquise de Madiere, Ruë des Mathurins : De la Lande, de la mesme Ruë ; Baillot, Femme de Monsieur Baillot Auditeur des Comptes ; Hebert, proche S. Josse ; De la Cour, de S. Denys ; Rossignol, proche la Croix du Tiroir ; C. le Brest, Ruë Montmartre ; Fanny, de

de Morlaix ; L'Abbé de Carry,
 de Marseille ; Medeviant ; Les
 Italiens engaulisés , Soyrot, de
 Châtillon ; Bridou , Chanoine de
 S. Pierre en Caux ; La jeune
 Hortense , de la Ruë du Plâtre ;
 Fanchonete , de l'Isle Nostre-
 Dame ; Sylvie , du Havre de
 Grace , L'aimable Solitaire de
 l'Isle ; L'Amphazeuse de Boissy :
 L'aimable Euterpe , L'Amante
 sans amour ; La spirituelle Callio-
 pe ; Plautine la cadete ; Les gays
 Pastourcaux de la Ruë S. Antoi-
 ne ; Alcidor le Reclus ; Le Sou-
 pirant de Petit-Pont ; Tamiriste ;
 Le bon Clerc de Châlons sur
 Saône ; Le Chevalier solitaire ,
 de Rennes , L'Amy des deux
 Sœurs inséparables de la Marche ,
 Le Poulet recouvré de la Belle
 Mouton , d'Alençon ; Le Grand
 Colosse de la Paroisse S. André ;
 Les

Les Gays de Tollon ; Le Cheval
de bronze de la Place Royale ; &
l'Avocat brailleux du Pais d'Ar-
rois :

Les deux ont esté expliquées
en Vers par Messieurs Gardien
Secretaire du Roy ; C. Hutuge,
demeurant à Mets ; Martel, de la
Ruë Trouffevache ; Le Chevalier
Blondel ; de Bellenger le jeune,
Avocat à Falaise ; Formentin &
Caudron , d'Abbeville ; & par
Mesdames le Comte , proche le
Palais : De Beauvais , de Tours,
Agnès de Marcel ; La blondine
Guérin ; Le Solitaire Emendis ;
Le Perroquet des Muses ; La
Resveuse de Tours ; Le Dur Avo-
cat à Geneve ; Le Prieur Pelé-
grin ; l'Hermite de Savy , pres
Pontorson ; Le Romain de Civi-
tavecchia ; L'Amant de la belle
Poitevine ; Le Rat du Parnasse,
du

du Cloistre S. Mederic ; L'Inconstant de Profession ; Alcidor , du Havre de Grace ; Jannot Hégron , de Tours ; Petit , Conseiller au Parlement de Rouën ; De Rocquebrune ; & le Controlleur des Muses maritimes.

Je vous envoie deux nouvelles Enigmes en Vers. La premiere est de Monsieur Grillon, Docteur en Medecine à Provins.

ENIGME.

JE suis un Composé d'une étrange
nature,
Mon corps en forme une ame, & si,
je ne vis pas.
Sans elle cependant je fais pauvre
figure ,
Car c'est par son moyen que de moy
l'on fait cas.

Des



*Des Estres generaux j'emprunte la
matiere,
Je tiens des Animaux, je tiens des
Mineraux,
Et pour me revestir par devant &
derriere,
Je trouve mes besoins parmy les
Vegetaux.*



*Enfin pour achever ma surprenante
histoire,
Dans les plus belles mains je trouve
de l'employ;
Et les plus curieux, ce qu'à peine on
peut croire,
Avec tout leur esprit, ne feroient
rien sans moy.*

AUTRE

AUTRE ENIGME.

A Pres avoir sejourné dans les
Champs,
Où je tremble d'abord de voir ma
destinée,
Si j'y suis découvert, par des Vo-
leurs bornée,
Je sers les Hommes fort longtemps.



Je ne dis point à quels usages;
Je diray seulement, sans marquer
mon employ,

Que ceux qui renoncent à moy,
Passent par tout pour les plus sages.



Quand je suis trop vieux pour
servir,

Par certaine métempsycose,
Je change d'être, & deviens autre
chose,

Jugez si mon destin n'a pas dequoy
raver. Dans



*Dans cet être nouveau, si tost que
l'on adjouste
A mon propre talent le plus foible
secours,
Je commence à parler à quiconque
m'écoute,
Et me fais entendre aux plus sourds.*

Plusieurs ont expliqué l'Enigme en figure de Protée, sur l'Almanach, l'Alliage des Métaux, la Mode, la Montre, l'Horloge, le Coral, le Vif-argent, le Sel, un Livre, l'Amour, le Vin nouveau, la Trompette marine, le Flateur, le Fourbe, la Rage, & l'Enigme, mais personne ne l'a expliqué sur le Miroir, & ç'en estoit le vray sens. Le Miroir, comme Protée, recoit toute sorte de figures, selon les objets qui se presentent; & cōme il falloit lier Protée pour





Venus Naissante Enigme .

pour l'obliger à parler, on ne peut se voir entier dans un Miroir, s'il n'est suspendu. Chacun venoit consulter Protée, rien n'est plus propre au Miroir.

Vénus naissante au milieu de l'écume de la Mer, auprès d'un Rocher, & les Peuples qui l'adorent sur le rivage, cachent un mystère que je vous donne à développer.

J'ay peu de chose à dire des Modes. Les Femmes portent quantité de Velours cizelez bruns, dont le tour des Fleurs est rebrodé de Chenilles couleur de feu. Elles portent aussi des Velours dont les fonds sont de Satin couleur de feu. Celles qui ne portent point de velours, prennent une petite Etofe à Fleurs, & brodent ces Fleurs, de Chenilles. Cela fait le même effet que le Velours.

Velours. Ces Etofes sont faites exprès pour estre rebrodées, & c'est ce qui se porte le plus présentement. Les Etofes or & argent sont fort à la mode, & on voit la plûpart des Jupes brodées d'or sur du couleur du feu. Il y a sujet de croire que cette Mode changera bien-tost, puis que l'on assure qu'au premier Jour de l'Année on renouvellera les Défenses de porter de l'or. A l'égard des Habillemens des Hommes, il n'y a rien du tout de nouveau.

Je finis en vous apprenant la mort de Monsieur Cartays, Premier Avocat Général de la Cour des Monnoyes. Il avoit esté reçu dès l'année 1640. & se trouvoit le plus ancien en reception des Avocats Généraux de cette Ville. Monsieur le Vacher, qui estoit
Second

Second Avocat General dans la
 mesme Compagnie , y est à pré-
 sent le Premier.

J'aurois encor à vous faire un
 long Article de la mort de Mon-
 sieur le Maréchal de Grançey, &
 de celle de Monsieur le Marquis
 de Gordes , mais je le reserve,
 comme quelques autres , pour le
 Mois prochain , afin d'avoir plus
 de temps à m'informer de ce
 qu'il y a de glorieux à vous dire
 de ces deux Maisons.

A Paris ce 30. Novembre 1680.



EXTRAIT DU PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNGHIERS. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur **LE DAUPHIN**, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer, pour la premiere fois: Comme, aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
31. Novemb. 1680.



